



**Observatoire des Métiers
de la Prévention et de la Sécurité**

ENQUETE DE BRANCHE

Prévention - Sécurité

Données 2018

IPLUSC

14 rue Ballu - 75009 PARIS - Tél. : +33 (0)1 47 20 30 33 - Fax : +33 (0)1 47 20 84 58 - www.iplusc.com

Sommaire

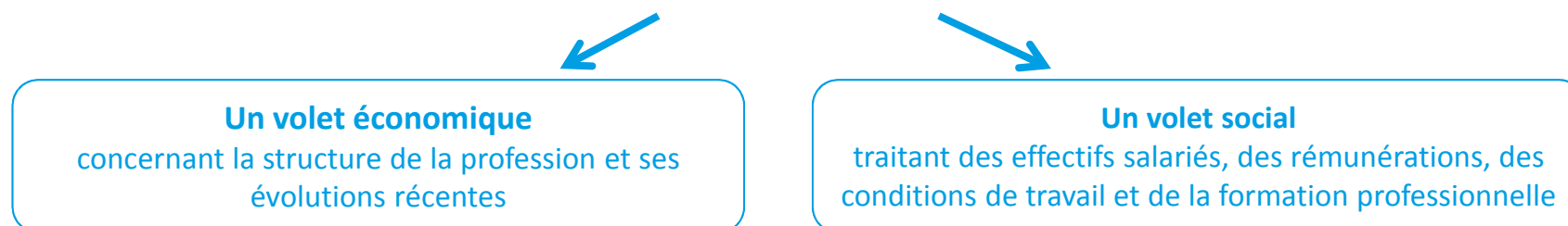
AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ECONOMIQUE	7
I : Analyse globale	8
II : Analyse détaillée	16
III : Equipements appareils nouvelles technologies	28
PARTIE 2 : DONNEES SOCIALES	29
I : Les effectifs salariés	30
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18	45
III : Les rémunérations	56
IV : Les conditions de travail	61
V : L'absentéisme	65
VI : La formation professionnelle	66
VII : Evolution de carrière	71
VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance	73
IX : Agressions	76

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Cette dix-septième édition de l'enquête de branche Prévention-Sécurité, réalisée pour le compte de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2018.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



Le champ de l'étude couvre l'ensemble des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la sécurité, la télésurveillance et l'intervention indépendamment de leur taille, et des autres activités de sécurité éventuellement exercées. A cela s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la sécurité aérienne et aéroportuaire.

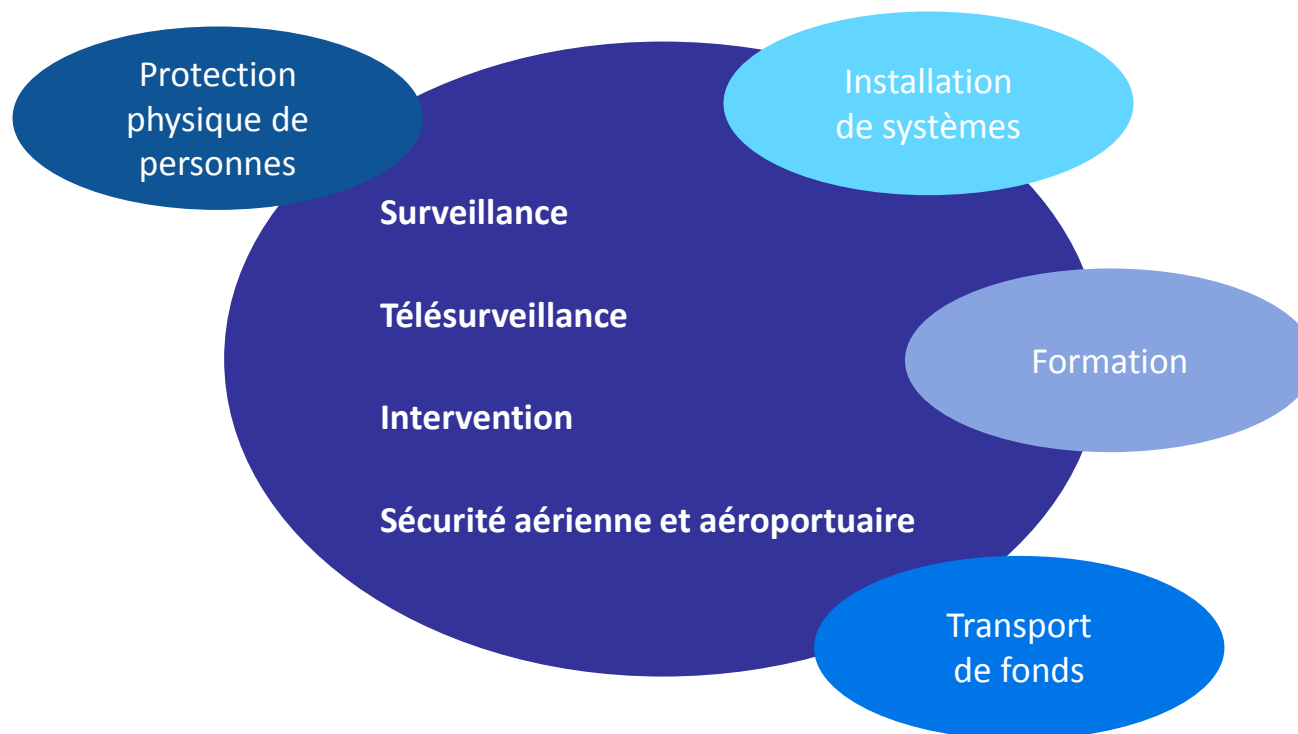
Depuis 2010 (bilan 2009), la nouvelle nomenclature d'activités (NAF 2) permet de disposer du dénombrement des entreprises, des établissements et des salariés relevant de l'activité de sécurité privée code 8010 Z.

Plus précisément :

- les dénombrements de l'INSEE (SIRENE) déterminent le nombre d'entreprises.
- les données publiées par l'ACOSS, en remplacement des données UNEDIC permettent d'établir le nombre d'établissements et les effectifs salariés.

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié



Sont théoriquement exclues du champ de l'étude, les entreprises intervenant **exclusivement** dans les domaines de la protection rapprochée, de l'installation de systèmes, de la formation ou du transport de fonds, ainsi que les sociétés dont l'activité ne relève pas de la protection-sécurité et, ceci, même si elles disposent d'un service interne dédié à cette tâche.

➔ **A compter de 2009, l'univers étudié s'identifie aux entreprises du code 8010 Z**

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

1. Phase préliminaire

→ Constitution des fichiers

- Fichier OPCALIA code NAF 8010 Z : *2 370 entreprises*
- Fichier des adhérents du SNES : *181 entreprises*
- Fichiers des adhérents de l'USP : non transmis dans sa globalité à l'Institut I+C, seules 8 entreprises ont été relancées par XERFI - I+C.
- Fichier des adhérents du GPMSE-télésurveillance : *66 entreprises*
- Fichier des adhérents du SESA : *6 entreprises*
- Liste des entreprises de la sécurité aérienne et aéroportuaire non adhérentes au SESA établie par l'Institut I+C : *10 entreprises*

→ Collecte des statistiques disponibles

- INSEE (SIRENE) : comptage entreprises
- ACOSS : dénombrement des établissements et salariés
- OPCALIA : statistiques, formation

→ Mise à jour du questionnaire

2. Phase d'enquête

Adhérents SNES & USP :

Avril 2019 : envoi du questionnaire aux adhérents réalisé par les organisations patronales et par l'Institut I+C

Mai à septembre 2019 : relances mails réalisées par XERFI-I+C & relances téléphoniques réalisées par les enquêteurs de XERFI-I+C pour récupérer les questionnaires et les compléter auprès des adhérents du SNES. XERFI - I+C a eu accès à 8 adhérents de l'USP, les autres ont été relancés par leur Syndicat .

Adhérents GPMSE-télésurveillance:

Juin 2019 : envoi du questionnaire aux adhérents réalisé par XERFI - I+C

Juin à septembre 2019 : relances mails réalisées par le GMPSE-télésurveillance et par XERFI-I+C & relances téléphoniques réalisées par les enquêteurs de XERFI -I+C.

Non adhérents : Avril à juillet 2019 : réalisation des enquêtes en direct par téléphone ou par couplage mails/téléphone (effectuées par XERFI-I+C) auprès de 2 000 entreprises

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Questionnaires recueillis à l'issue de la phase d'enquête

Sécurité aérienne et aéroportuaire

16 entreprises renseignées sur données économiques

8 entreprises renseignées sur données sociales

(taux de représentativité 90 % des salariés)

Spécialistes Télésurveillance

60 entreprises renseignées sur données économiques

19 entreprises renseignées sur données sociales

(taux de représentativité 15 % des salariés)

Sécurité hors aérienne&aéroportuaire et
hors spécialistes télésurveillance

Adhérents USP – SNES

35 questionnaires
exploitables

Non adhérents

462 questionnaires
exploitables

524 questionnaires exploitables

Représentativité : - 15 % en nombre d'entreprises employant au moins un salarié
- 27 % en nombre de salariés (28 % lors du précédent rapport)



Pour la première fois, ce rapport couvre les entreprises spécialisées en télésurveillance et fournit des résultats détaillés de cette activité (qu'elle soit le fait des spécialistes ou non). La participation à l'enquête des entreprises de télésurveillance s'est avérée modeste. Toutefois, les données de calages (nombre de salariés total et chiffres d'affaires) ont pu être renseignées pour plus de 60 entreprises (pour la quasi-totalité des adhérents au GPMSE-télésurveillance) et estimées pour les autres.

L'ensemble des autres informations fournies sur la télésurveillance (répartition des salariés selon leur caractéristiques, taux d'embauches et de départs,...) provient exclusivement des données d'enquêtes et ne couvrent donc que 15 % des salariés de la télésurveillance. La représentativité de ces données n'est donc pas garantie cette année et mérite d'être améliorée les années prochaines grâce à une meilleure mobilisation des entreprises de la profession.

Partie 1 : Positionnement économique

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Selon les statistiques de l'INSEE, le code 8010 Z totalise plus de 11 500 entreprises en 2018, dont plus de 3 500 qui emploient au moins un salarié.

La profession réunit 243 entreprises de grande taille (100 salariés et plus) en 2018, soit une quinzaine de moins qu'en 2017. Le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (20 à 99 salariés) augmente en revanche sur cette période : cette strate regroupe 919 entreprises en 2018 contre 870 en 2017 et environ 780 entre 2013 et 2015.

Suite à une année 2017 en progression, le nombre d'entreprises employant 1 à 19 salariés se replie un an après pour s'établir à 2 352 en 2018 (contre 2 555 en 2017).

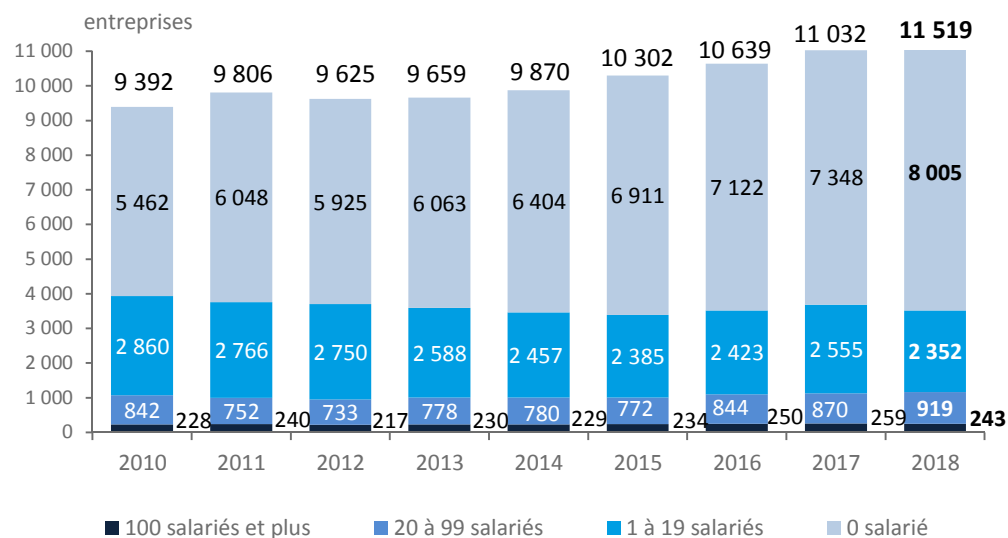
Le nombre d'entreprises à 0 salarié se renforce à nouveau en 2018, puisque cette strate totalise désormais plus de 8 000 entreprises, contre près de 7 350 entreprises en 2017 et de 7 100 entreprises en 2016.

Nombre d'entreprises de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'entreprises	Répartition en %
2.000 salariés et plus	12	2 %
500 à 1.999 salariés	27	
100 à 499 salariés	204	
20 à 99 salariés	919	8 %
1 à 19 salariés	2 352	20,5 %
Sous total	3 514	30,5 %
0 salarié	8 005	69,5 %
Total	11 519	100 %

Source INSEE

Evolution des entreprises de la profession



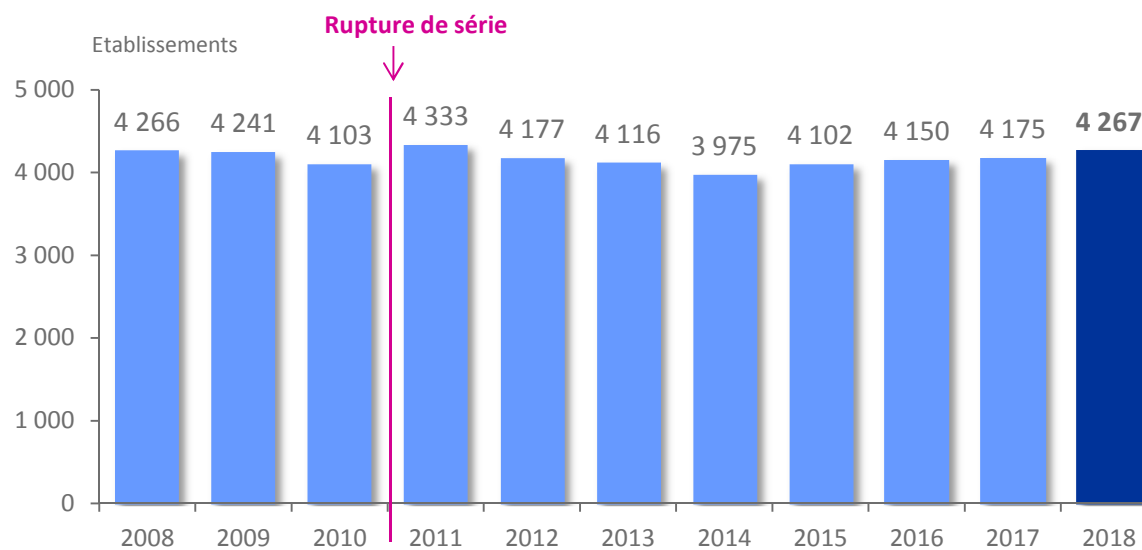
Source INSEE

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Selon les séries statistiques de l'ACOSS, la profession compte plus de 4 250 établissements en 2018, soit une hausse de 2 % comparée à 2017.

Evolution des établissements de la profession

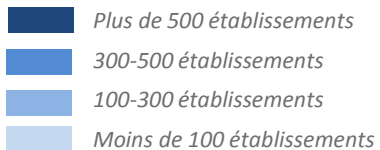
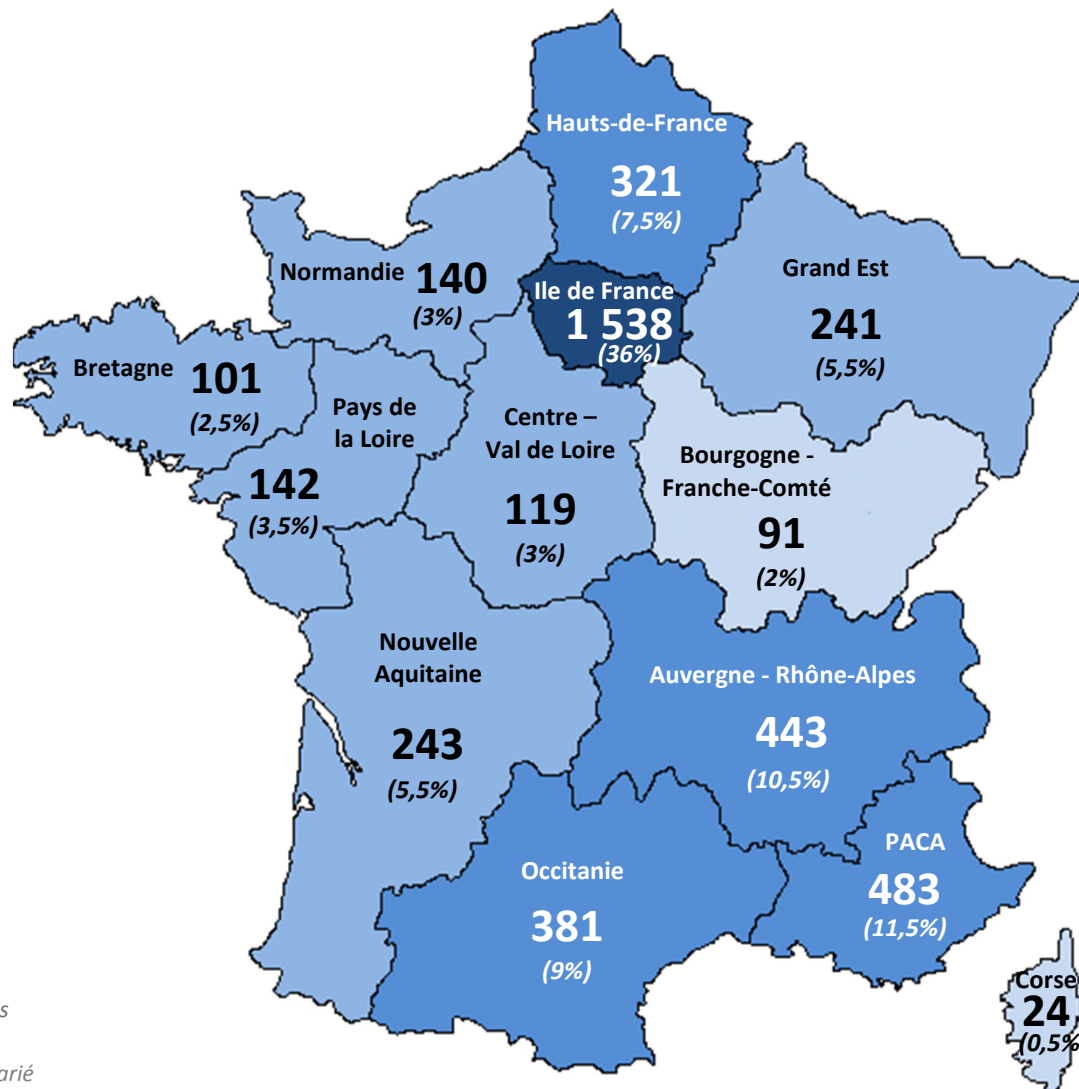


Source UNEDIC jusqu'en 2010 – ACOSS à partir de 2011

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Répartition des 4 267 établissements* selon les régions



* parmi ceux employant au moins un salarié

Source ACOSS

I : Analyse globale

1. Dénombrement

En 2018, plus d'un tiers des établissements employant au moins un salarié sont implantés en Ile de France, alors que cette région réunit 19 % de la population.

Forte concentration également des établissements en PACA : cette région réunit 11,5 % des établissements alors qu'elle représente 8 % de la population française.

Comparaison de la répartition des 4 267 établissements* de la profession à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne – Rhône-Alpes	10,5 %	12,5 %
Bourgogne – Franche-Comté	2 %	4,5 %
Bretagne	2,5 %	5 %
Centre - Val de Loire	3 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	5,5 %	8,5 %
Hauts-de-France	7,5 %	9 %
Ile de France	36 %	19 %
Normandie	3 %	5 %
Nouvelle Aquitaine	5,5 %	9 %
Occitanie	9 %	9 %
Pays-de-la-Loire	3,5 %	6 %
PACA	11,5 %	8 %
Ensemble	100 %	100 %

(source ACOSS)

(source INSEE)

* parmi ceux employant au moins un salarié

I : Analyse globale

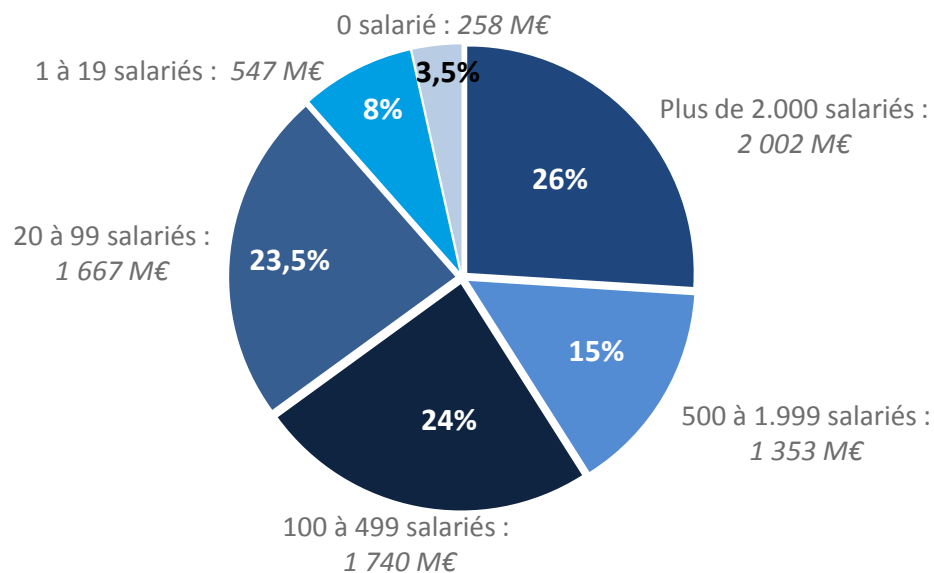
2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

En 2018, l'ensemble des entreprises de la profession (y compris les spécialistes télésurveillance) ont généré un chiffre d'affaires d'un peu plus de 7,55 milliards d'euros hors taxes.

Les structures de moins de 20 salariés pèsent pour 90 % en termes de nombre d'entreprise, mais ne pèsent que pour 11,5 % en termes de chiffre d'affaires total. Les 39 plus grandes entreprises génèrent 41 % du chiffre d'affaires total.

7 567 millions d'euros

Chiffre d'affaires 2018 estimé pour l'ensemble
des entreprises de la profession



Source I+C

Concentration de la profession

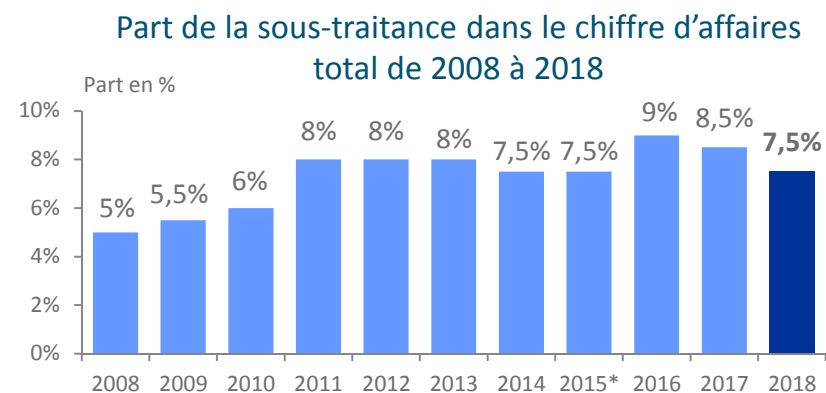
Chiffre d'affaires cumulé	Nombre d'entreprises correspondant
2 002 M€ (26 %)	12 entreprises (< 0,1 %)
3 355 M€ (41 %)	39 entreprises (< 0,5 %)
5 095 M€ (65 %)	243 entreprises (2 %)
6 762 M€ (88,5 %)	1 162 entreprises (10 %)
7 567 M€ (100 %)	11 519 entreprises (100 %)

Source INSEE / I+C

I : Analyse globale

2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

La part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires s'est à nouveau réduite en 2018 : 7,5 %



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

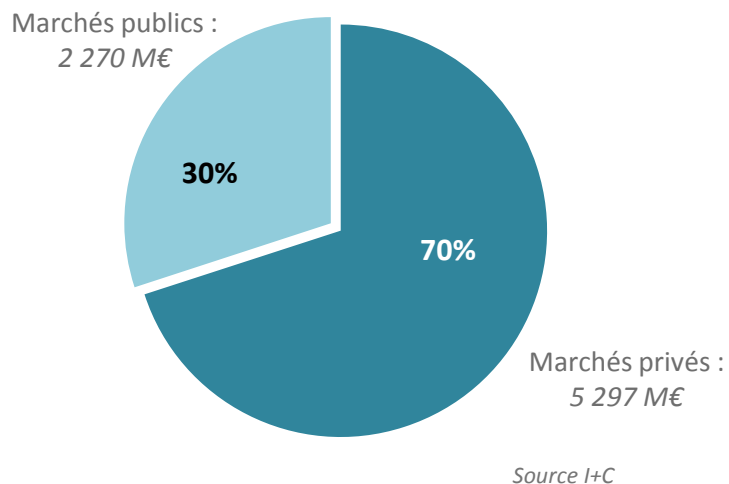
2018	9,5 %
------	-------

I : Analyse globale

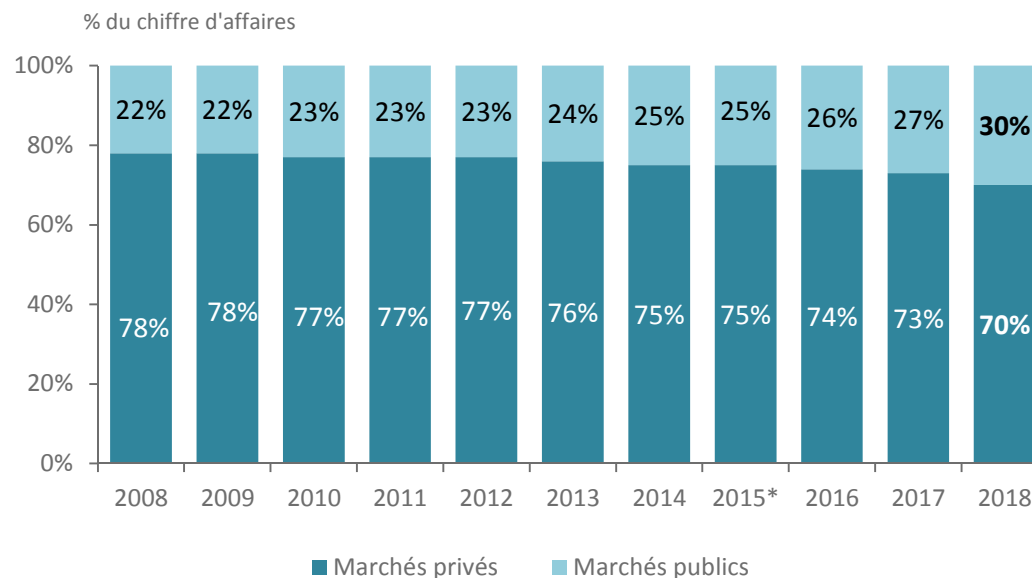
3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés

A long terme, la progression de la sécurité a été plus marquée sur les marchés publics que sur les marchés privés. En effet, si les marchés privés restent prédominants en 2018 (générant 70 % du chiffre d'affaires), les marchés publics totalisent désormais 30 % du montant total, contre 27 % en 2017, 25 % en 2014-2015 et 22 % en 2008-2009.

Répartition en 2018 du chiffre d'affaires
selon la nature des marchés



Rappel des répartitions de 2008 à 2018



Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

Marchés privés	85 %
Marchés publics	15 %

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

I : Analyse globale

4. Evolution du marché de la prévention-sécurité

NB : les spécialistes de la télésurveillance étant désormais intégrés au rapport, la comparaison du chiffre d'affaires avec les rapports précédents n'est pas permise.

L'année 2018 a été favorable au secteur de la prévention-sécurité dans son ensemble : le chiffre d'affaires des entreprises du secteur a progressé de + 4 % entre 2017 et 2018.

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires 2018/2017

Strates d'effectifs salariés	Evolution 2018/2017
500 salariés et plus	+ 4,5 %
100 à 499 salariés	+ 0,5 %
20 à 99 salariés	+ 6,5 %
0 à 19 salariés	+ 2 %
Ensemble	+ 4 %

Source I+C

II : Analyse détaillée

1. Dénombrement selon les différentes activités

Les entreprises de la profession concernées par l'emploi salarié exercent près de deux activités distinctes en moyenne en 2018.

Les plus grandes structures restent plus diversifiées que leurs consœurs de petite et moyenne tailles : 3,2 activités en moyenne chacune contre 2,1 pour celles de 100 à 499 salariés et 1,9 pour celles de moins de 100 salariés.

Plus de huit entreprises sur dix effectuent une activité de surveillance en 2018.

En 2018, toujours 1 500 entreprises sont concernées par les interventions, soit 42 % des structures employant au moins un salarié.

La télésurveillance est pratiquée par 800 entreprises (spécialistes ou non) en 2018.

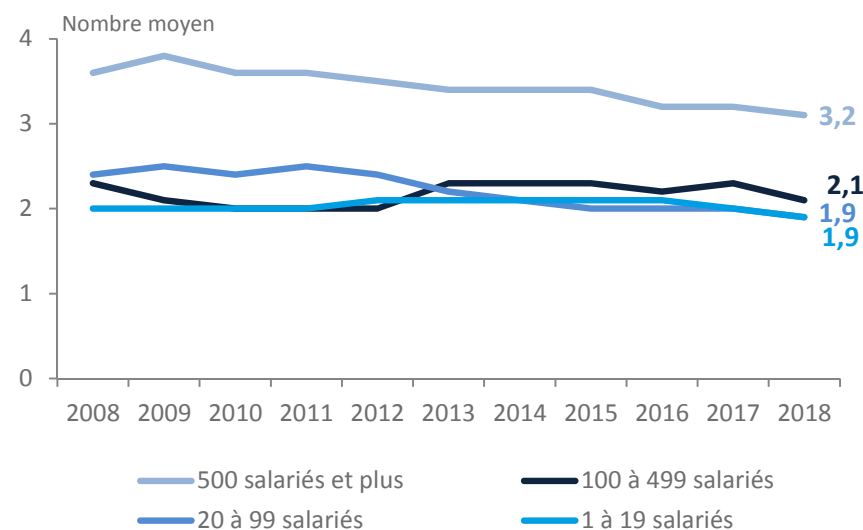
Les différentes activités des entreprises employant
au moins un salarié

Activité	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Surveillance	85 %	3 000
Télésurveillance	23 %	800
Intervention	42 %	1 500
Protection rapprochée	3,5 %	150
Installation de systèmes	20 %	700
Formation	8 %	300
Transport de fonds	1,5 %	50
Sûreté aérienne et aéroportuaire	< 1 %	16
Autres*	11 %	400
Ensemble	194 %	-

Source I+C

* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

Nombre d'activités exercées en moyenne
selon la taille des entreprises de 2008 à 2018



Source I+C

II : Analyse détaillée

2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié

Activité	Chiffre d'affaires	Répartition en %
Surveillance	5 255 M€	72 %
Télesurveillance	965 M€	13 %
Intervention	305 M€	4 %
Protection rapprochée	20 M€	0,5 %
Installation de systèmes	120 M€	1,5 %
Formation	25 M€	0,5 %
Transport de fonds	15 M€	< 0,5 %
Sûreté aérienne et aéroportuaire	470 M€	6,5 %
Autres*	134 M€	2 %
Ensemble	7 309 M€	100 %

Source I+C

* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

II : Analyse détaillée

3. La surveillance et l'intervention

a. Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance et intervention

La quasi-totalité des entreprises de la profession exercent une activité de surveillance ou d'intervention, et ce, quelle que soit leur taille.

Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance-intervention et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	≈ 100 %	240
20 à 99 salariés	≈ 100 %	920
1 à 19 salariés	95 %	2 250
Ensemble	97 %	≈ 3 410

Source I+C

II : Analyse détaillée

3. La surveillance et l'intervention

b. Chiffre d'affaires de l'activité surveillance-intervention

En 2018, les activités surveillance et intervention génèrent 5,56 milliards d'euros, ce qui correspond à un peu plus des trois-quarts du chiffre d'affaires de la profession (entreprises employant au moins un salarié).

Les entreprises de grande taille (500 salariés et plus) réalisent 41 % du chiffre d'affaires surveillance-intervention en 2018.

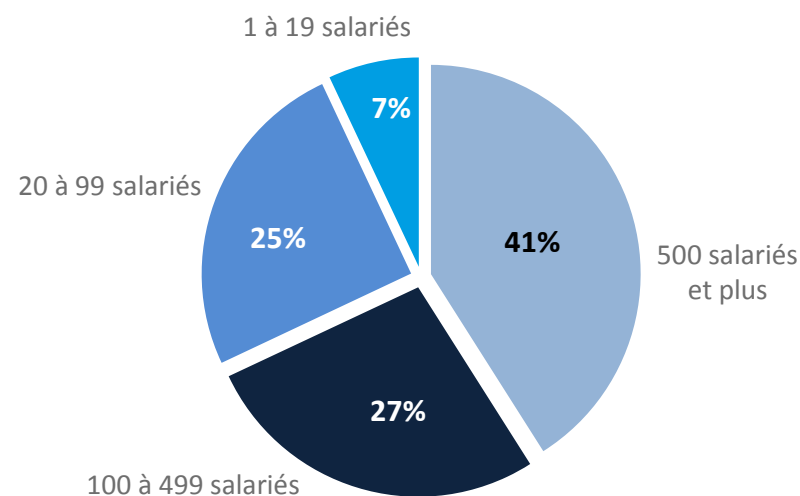
Les entreprises de 100 à 499 salariés sont à l'origine de 27 % du montant total.

Chiffre d'affaires surveillance-intervention des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	68,5 %	2 265 M€
100 à 499 salariés	86 %	1 530 M€
20 à 99 salariés	82 %	1 375 M€
1 à 19 salariés	72 %	390 M€
Ensemble	78 %	5 560 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité surveillance-intervention (entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

II : Analyse détaillée

3. La surveillance et l'intervention

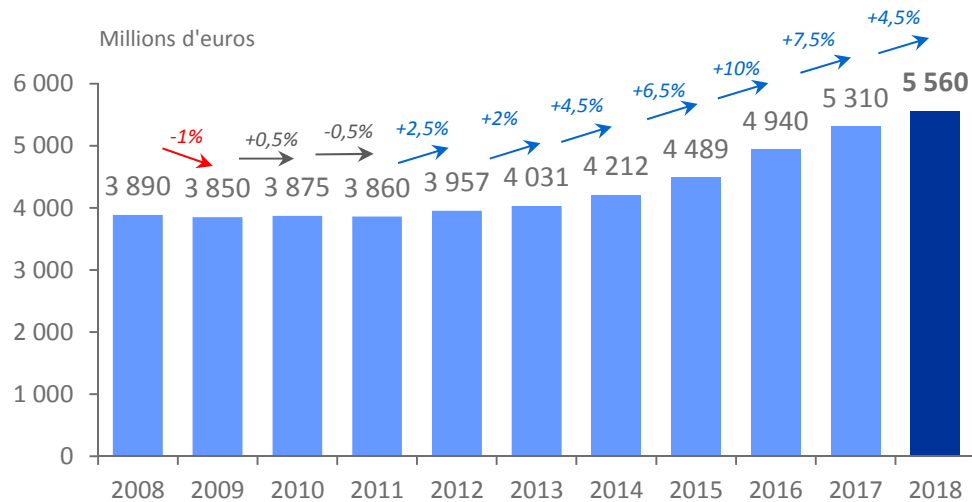
c. Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention

Suite à trois années déjà très animées, le marché de la surveillance-intervention continue de progresser en 2018, à hauteur de + 4,5 % par rapport à 2017.

En dix ans, le chiffre d'affaires surveillance-intervention a progressé de 43 %, soit une croissance moyenne d'environ 3,5 % par an.

+ 43 %

Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention
2018/2008



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2018/2017	+ 4,5 %
2018/2008	+ 3,5 % par an

II : Analyse détaillée

4. La télésurveillance

a. Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance

En 2018, on dénombre 800 entreprises qui exercent une activité de télésurveillance. Parmi ces 800 entreprises, on retrouve les spécialistes télésurveillances et ceux dont cette activité est annexe.

Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	25 %	60
20 à 99 salariés	24 %	220
1 à 19 salariés	22 %	520
Ensemble	23 %	≈ 800

Source I+C

II : Analyse détaillée

4. La télésurveillance

b. Chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance

Le chiffre d'affaires de la télésurveillance est estimé à 965 millions d'euros en 2018.

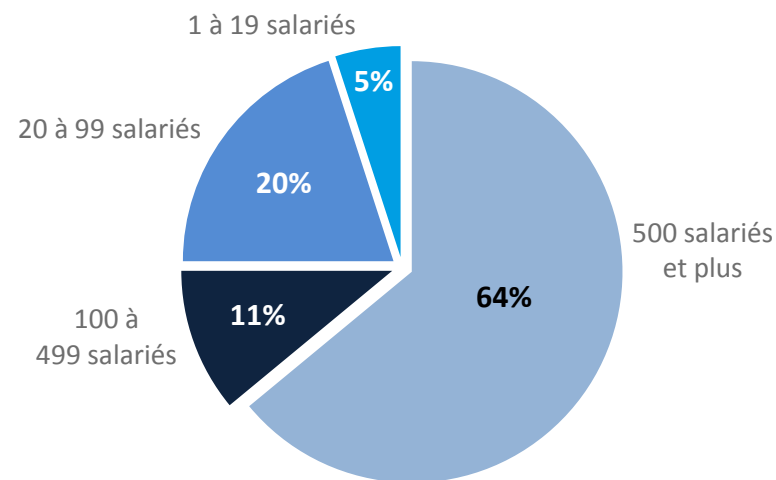
Près des deux tiers de ce montant sont réalisés par des structures employant plus de 500 salariés.

Chiffre d'affaires télésurveillance (activité annexe) des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	18,5 %	616 M€
100 à 499 salariés	6 %	110 M€
20 à 99 salariés	11,5 %	191 M€
1 à 19 salariés	9 %	48 M€
Ensemble	11 %	965 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance, activité annexe (entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

II : Analyse détaillée

4. La télésurveillance

c. Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance

+ 4 %

Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance
2018/2017
(basé sur l'échantillon répondant)

Source I+C

II : Analyse détaillée

5. La sûreté aérienne et aéroportuaire

16 entreprises
470 millions d'euros de
chiffre d'affaires en 2018

Ce qui correspond à **6,5 %**
du chiffre d'affaires total

Source I+C

+ 4,5 %

Evolution du chiffre d'affaires sûreté aérienne et
aéroportuaire 2018/2017

Source I+C

II : Analyse détaillée

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

a. Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités

Plus de quatre entreprises de la profession sur dix réalisent des activités annexes à la surveillance-intervention, à la télésurveillance et à la sûreté aérienne et aéroportuaire.

Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	37 %	90
20 à 99 salariés	29 %	270
1 à 19 salariés	50 %	1 180
Ensemble	44 %	≈ 1 540

Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

II : Analyse détaillée

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

b. Chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Les autres activités de prévention-sécurité (installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée) génèrent 314 millions d'euros en 2018, soit 4,5 % du montant total du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié.

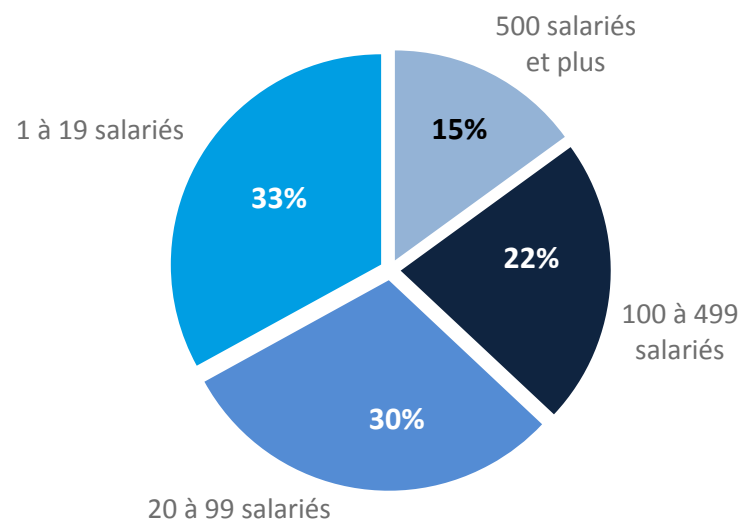
La part de ces autres activités apparaît très différenciée selon les tailles d'entreprises, passant seulement de 1,5 % pour les plus grandes entités à 18 % pour leurs consœurs de petite taille.

Chiffre d'affaires des autres activités
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	1,5 %	48 M€
100 à 499 salariés	4 %	70 M€
20 à 99 salariés	5 %	94 M€
1 à 19 salariés	18 %	103 M€
Ensemble	4,5 %	314 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires
des autres activités de prévention-sécurité
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

II : Analyse détaillée

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

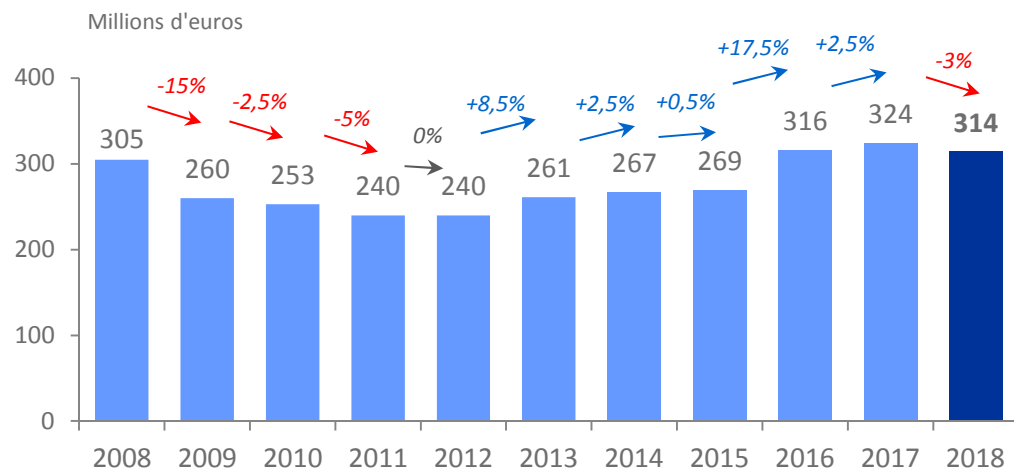
c. Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Suite à 5 années de croissance, le chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité fléchit en 2018, de l'ordre de - 3 % par rapport à 2017.

A dix ans d'intervalle, le chiffre d'affaires des autres activités a progressé de 3 %, soit une évolution de + 0,5 % en moyenne annuelle.

+ 3 %

Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité 2018/2008



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2018/2017	- 3 %
2018/2008	+ 0,5 % par an

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

III : Equipements appareils nouvelles technologies

Taux d'équipement des entreprises en appareils de nouvelles technologies
(en % d'entreprises équipées)

appareils	1 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 à 499 salariés	500 salariés et plus	Les grandes tendances
Main courante électronique	21 %	35 %	70 %	89 %	=
E-robot	1 %	3 %	3 %	-	=
Gyroporteur	3 %	4 %	6 %	11 %	↗
drone	3 %	4 %	-	-	↗
Rondes par vidéo-surveillance	8 %	10 %	14 %	33 %	=
RX et/ou portiques (hors aéro)	3 %	3 %	9 %	22 %	↘

Source I+C

Nombre moyen d'appareils par entreprise concernée

Appareils	1 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 à 499 salariés	500 salariés et plus
Main courante électronique	2	5	7	365

Source I+C

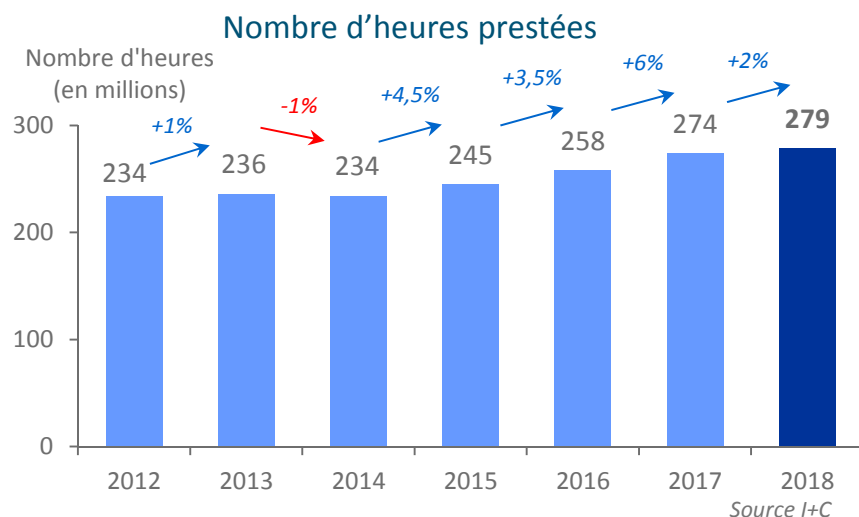
Partie 2 : Données sociales

I : Les effectifs salariés

1. Heures prestées

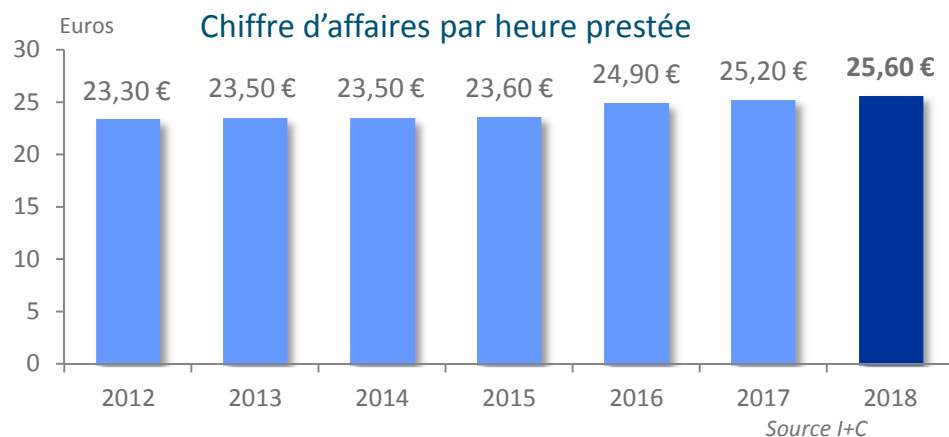
Sur l'ensemble de l'année 2018, les entreprises de la branche sécurité-prévention ont totalisé 279 millions d'heures de travail, soit une croissance de 2 % comparée à 2017.

Rapporté au chiffre d'affaires toutes activités confondues, le tarif moyen de l'heure prestée s'établit à 25,60 € en 2018.



Strates d'effectifs salariés	Heures prestées (en millions)
500 salariés et plus	108,5
100 à 499 salariés	72,5
20 à 99 salariés	75
1 à 19 salariés	23
Ensemble	279

Source I+C



Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

CA / heure prestée	102 €
--------------------	-------

I : Les effectifs salariés

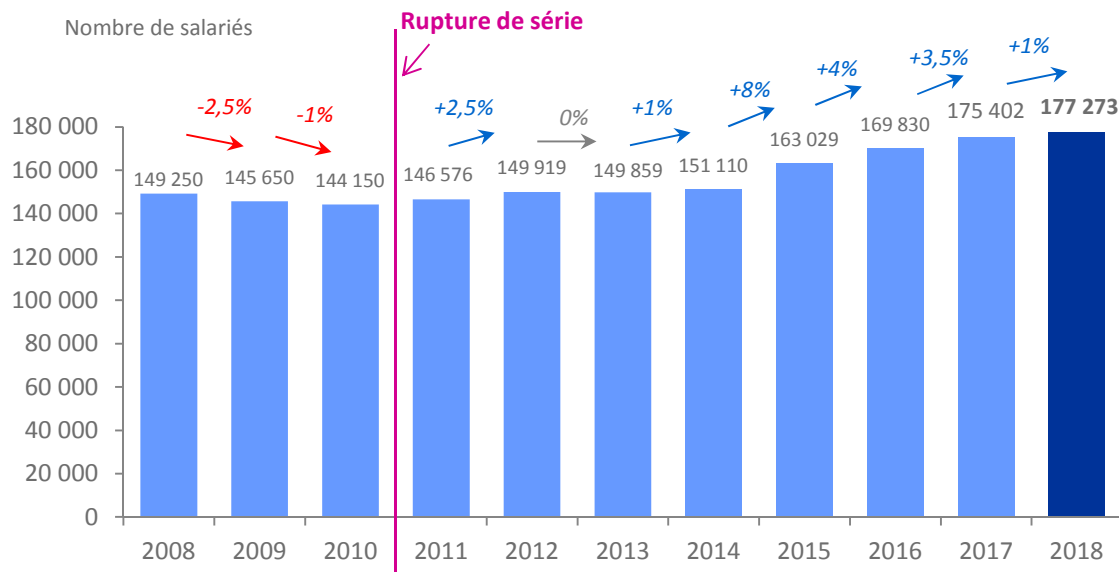
2. Les effectifs salariés en 2018 et évolution récente

La hausse du nombre de salariés des entreprises de la profession définie par le code NAF 8010 Z se modère en 2018. A un an d'intervalle, les effectifs salariés ont augmenté de 1 % pour atteindre 177 250 salariés en 2018.

Les 39 plus grandes entités emploient près de la moitié des salariés présents en fin d'année 2018.

Le nombre total de salariés exerçant en télésurveillance (au sein des entreprises spécialisées en télésurveillance et au sein des autres entreprises) est estimé à 11.900 salariés en 2018.

Evolution des effectifs salariés



Source UNEDIC jusqu'en 2010, ACOSS à partir de 2011

Effectifs salariés au 31 décembre 2018

Strates d'effectifs salariés	Effectifs salariés 2018	Répartition 2018 en %
500 salariés et plus	84 600	47,5 %
100 à 499 salariés	40 600	23 %
20 à 99 salariés	37 900	21,5 %
1 à 19 salariés	14 200	8 %
Ensemble	177 300	100 %

Source ACOSS – I+C

Estimation du nombre total de
salariés exerçant en télésurveillance

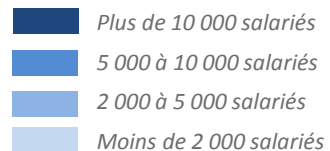
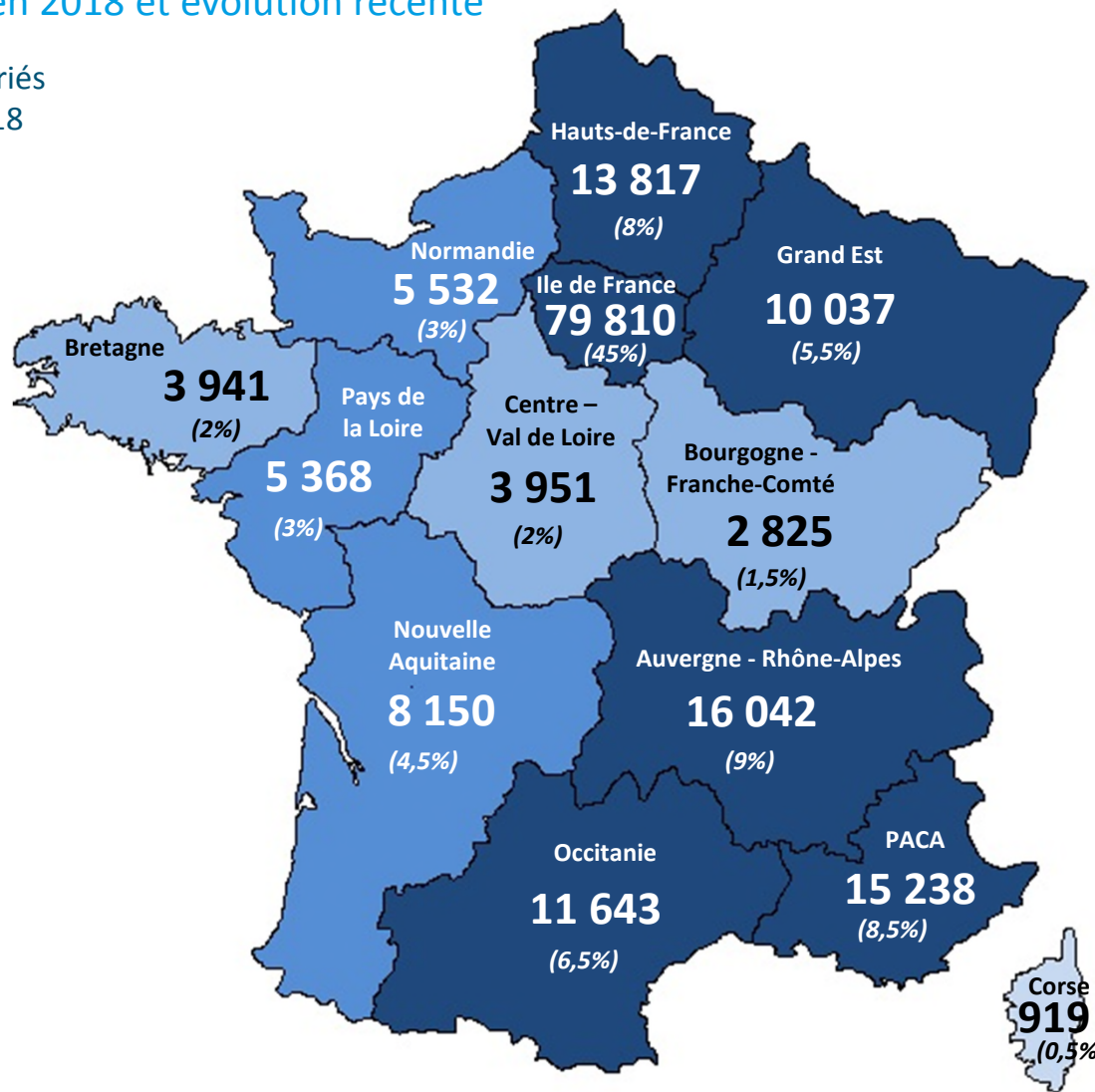
2018	11. 900 sal.
------	--------------

Source I+C

I : Les effectifs salariés

2. Les effectifs salariés en 2018 et évolution récente

Répartition des 177 273 salariés
selon leur localisation en 2018



Source ACOSS

I : Les effectifs salariés

2. Les effectifs salariés en 2018 et évolution récente

A elle seule, l'Île de France pèse pour 45 % des effectifs de la branche. Alors que le nombre moyen de salariés pour 100 000 habitants s'établit à 274 sur l'ensemble du territoire, ce ratio atteint 653 dans cette région.

Le quart sud-est de l'hexagone concentre un nombre important de salariés de prévention-sécurité, avec une densité particulièrement forte en PACA.

Taille moyenne des établissements
selon les régions et densité des régions

	Nombre moyen de salariés par établissement	Nombre de salariés pour 100 000 habitants
Auvergne – Rhône-Alpes	36	200
Bourgogne – Franche-Comté	31	101
Bretagne	39	118
Centre - Val de Loire	33	154
Corse	38	271
Grand Est	42	182
Hauts-de-France	43	231
Ile de France	52	653
Normandie	40	167
Nouvelle Aquitaine	34	136
Occitanie	31	198
Pays-de-la-Loire	38	142
PACA	32	301
Ensemble	42	274

(source ACOSS / INSEE)

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2018

a. Les embauches et les départs

198 300 salariés

Soit 112 % des salariés présents au 31/12/2018

Nombre d'embauches en 2018

196 400 salariés

Soit 111 % des salariés présents au 31/12/2018

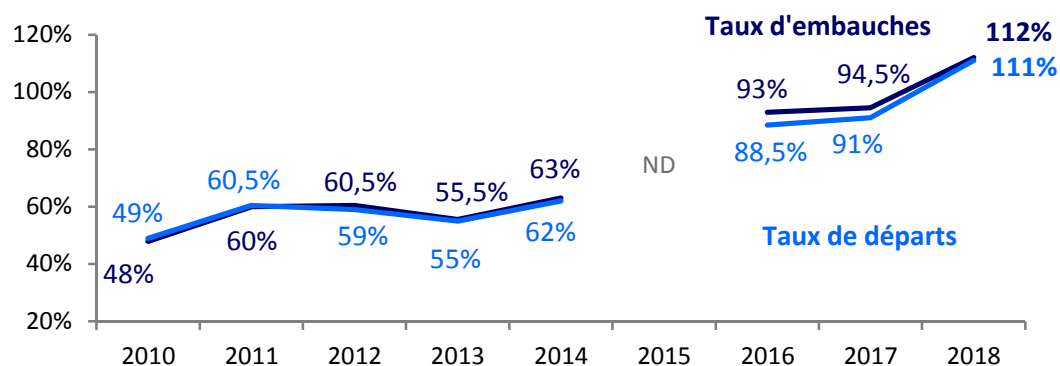
Nombre de départs en 2018

+ 1 900

Soit une hausse de 1 % par rapport à 2017

Solde embauches-départs en 2018

Historique des taux d'embauches* et des taux départs**



Source I+C

* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

** Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

Détail 2018 pour les spécialistes
télé-surveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

Taux d'embauches	24 %
Taux de départs	19 %

Source I+C

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2018

a. Les embauches et les départs

Sur l'ensemble de l'année 2018, 198 300 embauches ont été enregistrées dans les entreprises de la profession, soit un taux d'embauche de 112 %. Ces mouvements de personnel sont nettement plus importants au sein des plus grandes structures.

Les embauches en 2018

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'embauches	Taux d'embauche*
500 salariés et plus	122 700	145 %
100 à 499 salariés	28 400	70 %
20 à 99 salariés	39 400	104 %
1 à 19 salariés	7 800	55 %
Ensemble	198 300	112 %

Source I+C

* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2017

I : Les effectifs salariés

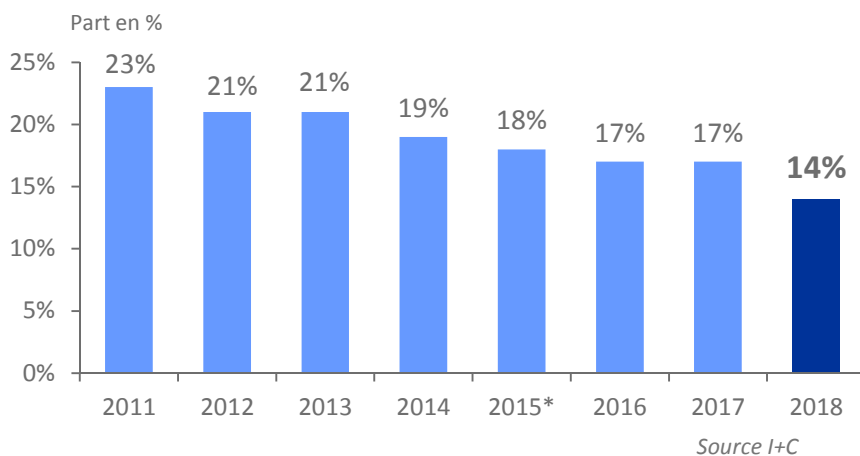
3. Les mouvements de personnel en 2018

a. Les embauches et les départs

Les salariés de moins de 26 ans sont surreprésentés en termes d'embauches : ils totalisent 14 % des embauches réalisées en 2018 alors que ces jeunes salariés ne pèsent que 8,5 % des effectifs présents en fin d'année.

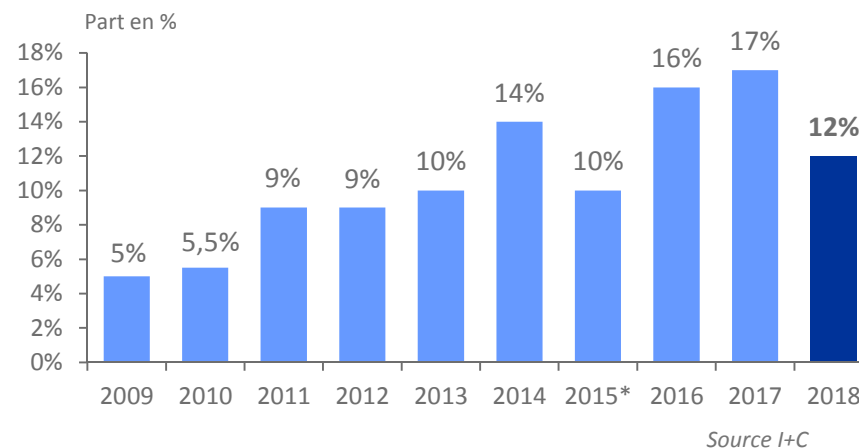
A contrario, le taux d'embauche des seniors apparaît restreint puisque les salariés âgés de 50 ans représentent 21,5 % des salariés présents au 31 décembre 2018, mais seulement 12 % des embauches de l'année.

Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les embauches



* Donnée basée sur l'échantillon répondant

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les embauches



Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

2018	27 %
------	------

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

2018	3 %
------	-----

Source I+C

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2018

a. Les embauches et les départs

En liaison avec les embauches, les taux de départs sont également très élevés au sein des entreprises de la profession. Sur l'ensemble de l'année 2018, 194 400 départs ont été enregistrés.

Les départs en 2018

Strates d'effectifs salariés	Nombre de départs	Taux de départ*
500 salariés et plus	119 400	141 %
100 à 499 salariés	30 900	76 %
20 à 99 salariés	37 650	99,5 %
1 à 19 salariés	8 450	59,5 %
Ensemble	194 400	111 %

Source I+C

* Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2017

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2018

a. Les embauches et les départs

La profession compte 1 900 créations nettes d'emplois en 2018.

Cette hausse du nombre de salariés provient de la plus grande strate (500 salariés et plus) et sur la strate intermédiaires (20 à 99 salariés).

Pour la plus petite strate (1 à 19 salariés) et celle des entreprises de 100 à 499 salariés, le solde embauches-départs à été négatif en 2018.

Le solde embauches – départs + modification structurelle

Strates d'effectifs salariés	Solde
500 salariés et plus	+ 3 300
100 à 499 salariés	- 2 500
20 à 99 salariés	+ 1 750
1 à 19 salariés	- 650
Ensemble	+ 1 900

Source I+C

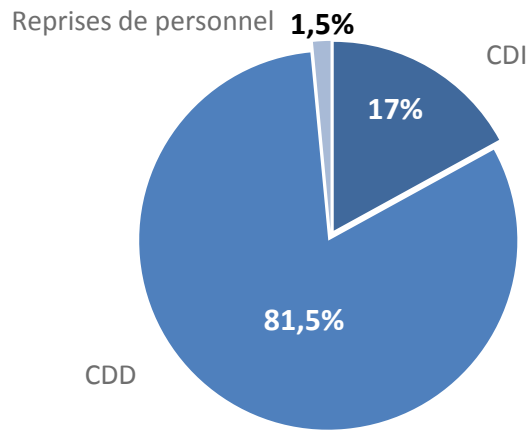
I : Les effectifs salariés

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2018

a. Nature des embauches

Les CDD totalisent plus de 80 % des contrats signés en 2018.

Répartition des effectifs salariés
selon le type des contrats



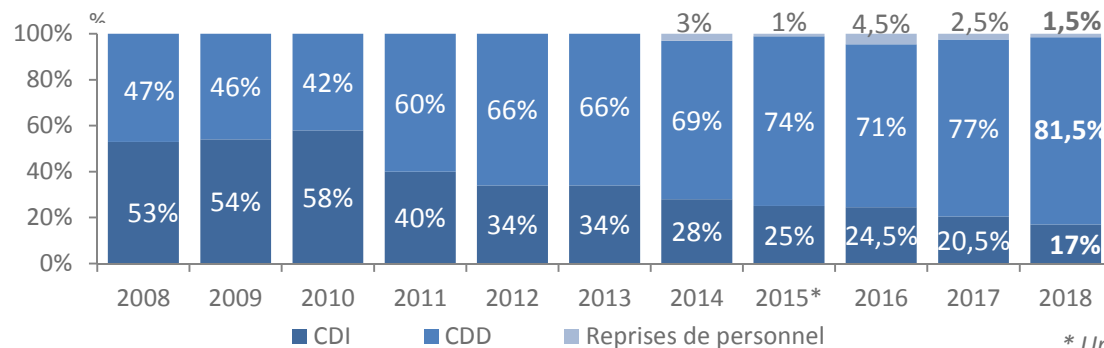
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
500 salariés et plus	10,5 %	87 %	2,5 %	100 %
100 à 499 salariés	32,5 %	67 %	0,5 %	100 %
20 à 99 salariés	22 %	77,5%	0,5 %	100 %
1 à 19 salariés	27 %	71 %	2 %	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2008 à 2018



Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
76 %	23 %	1 %	100 %

* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

I : Les effectifs salariés

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2018

b. Motifs de départs

En lien avec les embauches, près de 78 % des départs enregistrés en 2018 sont dus à des fins de CDD.

Rappel des répartitions selon le motif de 2008 à 2018

Motifs de départ	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018
Démissions	18 %	15 %	16 %	10 %	9 %	11 %	7 %	7 %	6 %	6,5 %	5 %
Fins de CDD	41 %	40 %	41 %	59 %	63 %	61 %	66 %	74 %	73 %	73 %	77,5%
Licenciements pour motifs personnels	17 %	13 %	15 %	10,5%	8 %	7 %	6 %	5 %	5 %	5 %	5 %
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	12 %	13 %	15 %	10 %	9 %	9 %	8 %	7 %	7,5 %	7 %	5 %
Ruptures conventionnelles	-	2 %	2,5 %	1,5 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2,5 %	2,5 %	1 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	12 %	17 %	10,5 %	9 %	7 %	8 %	6 %	4 %	3,5 %	3,5 %	4,5 %
Autres**							1 %	< 1 %	1,5 %	1,5 %	0,5 %
Non identifiés	-	-	-	-	2 %	2 %	4 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

Source I+C

** Départs en retraite ou préretraite, licenciements économiques, perte d'agrément ...

Age moyen de la retraite

2014	2015	2016	2017	2018
62 ans	62,5 ans	63 ans	62,5 ans	63 ans

I : Les effectifs salariés

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2018

b. Motifs de départs

Détail des motifs de départs pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

Motifs de départ	2018
Démissions	33 %
Fins de CDD	17 %
Licenciements pour motifs personnels	9 %
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	23 %
Ruptures conventionnelles	14 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	-
Autres**	2 %
Non identifiés	2 %
Ensemble	100 %

Source I+C

** Départs en retraite ou préretraite, licenciements économiques, perte d'agrément...

Détail de l'âge moyen de départ à la retraite pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

2018
61,5 ans

I : Les effectifs salariés

5. Les difficultés de recrutement

Nombre d'entreprises rencontrant des difficultés de recrutement
(En % de l'échantillon répondant)



Raisons évoquées par les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement
(En % d'entreprises concernées parmi l'échantillon répondant)

Refus des candidats compte tenu de contraintes de conditions de travail	43 %
Qualité de la formation insuffisante	32 %
Nombre de CQP/diplômés disponibles	30 %
Exigences de rémunération ne correspondant pas aux postes	21 %
Absence de candidatures	11 %
Manque de motivation des candidats	11 %
Autres*	21 %

Source I+C

* Le profil ne correspond pas, l'implantation géographique de l'entreprise, les candidats préfèrent ne pas être déclarés, évolutions réglementaires, ...

I : Les effectifs salariés

6. Les transformations de CDD en CDI

En 2018, le taux de transformations de CDD en CDI s'établit globalement à 3,5 %, soit un taux identique à 2017. Ce ratio apparaît relativement comparable selon les strates d'entreprises.

Les transformations en 2018

Strates d'effectifs salariés	Transformations	Taux de transformation*
500 salariés et plus	3 050	3,5 %
100 à 499 salariés	1 150	3 %
20 à 99 salariés	1 300	3,5 %
1 à 19 salariés	450	3,5 %
Ensemble	5 950	3,5 %

* Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2018

Source I+C

Nombre de CDI embauchés qui
avaient effectué précédemment
un CDD en 2018 :

4 000

Soit 2,5 % des salariés présents
au 31 décembre 2018
(Rappel 2017 : 3,5 %)

Rappel des transformations de 2008 à 2018

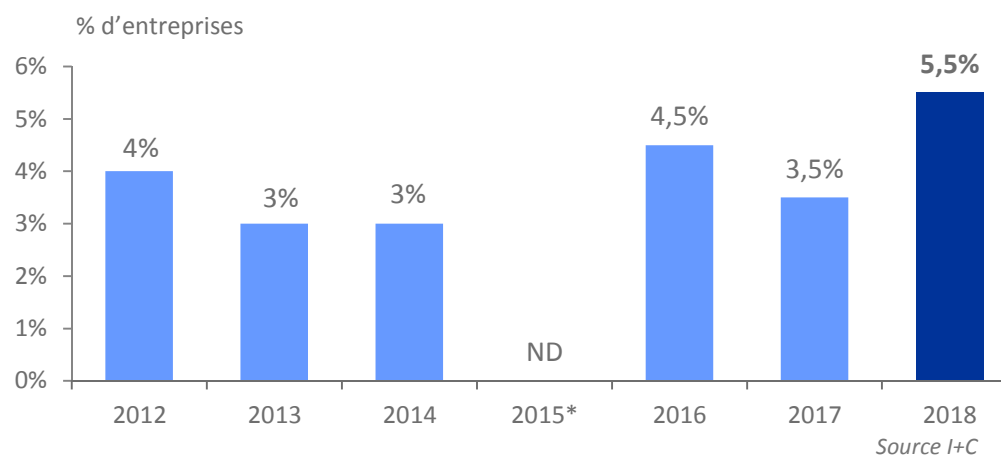
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux	2%	1,5 %	1,5 %	1,5 %	2,5 %	3 %	3 %	ND	3 %	3,5 %	3,5 %

I : Les effectifs salariés

7. Le recours à l'intérim

En 2018, 5,5 % de l'ensemble des entreprises ont eu recours à l'intérim. Cette proportion est fonction croissante de la taille des entreprises. En effet, la moitié des majors et un quart des entreprises employant 100 à 499 salariés ont eu recours à l'intérim en 2018. Au sein des plus petites strates (moins de 100 salariés), seules 4 % des entreprises sont concernées.

Pourcentage d'entreprises ayant recours à l'intérim



Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises
500 salariés et plus	50 %
100 à 499 salariés	25 %
20 à 99 salariés	4 %
1 à 19 salariés	4 %

Source I+C



Taux de participation trop faible pour estimer le nombre d'heures d'intérim en 2018

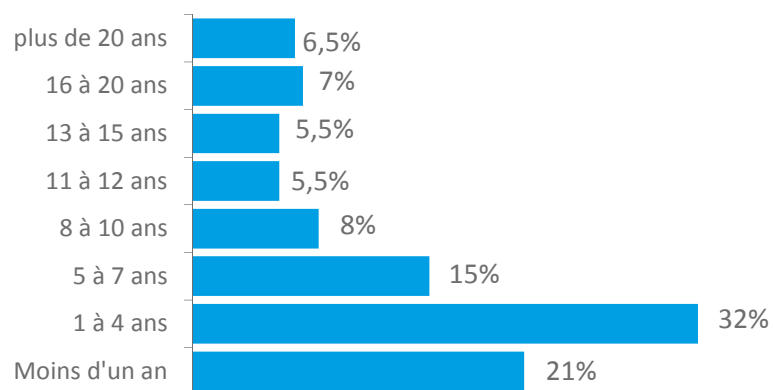
* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés en 2015 : le pourcentage total d'entreprises ayant eu recours à l'intérim n'a pas pu être établi cette année là.

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

1. Selon l'ancienneté

L'ancienneté moyenne (au sein de la même entreprise) a encore augmenté et avoisine 6,5 ans en 2018, soit une année de plus que sur l'intervalle 2015-2016. Cet indicateur est plus élevé dans les plus grandes structures : 8,5 ans en moyenne.

Répartition des effectifs salariés selon leur ancienneté



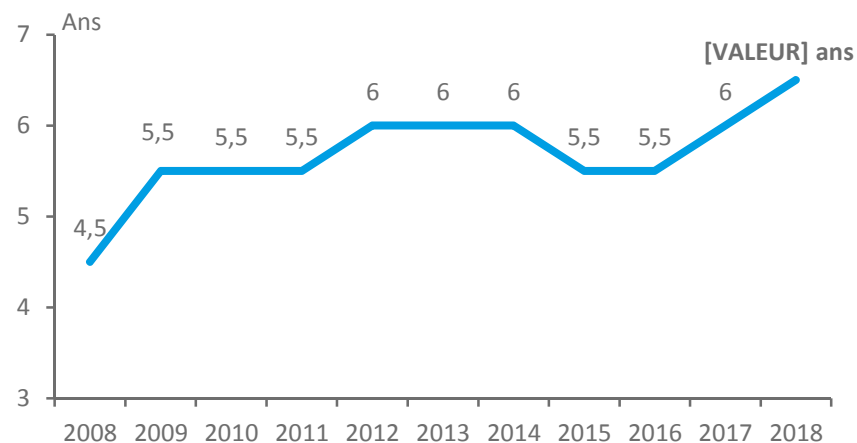
Source I+C

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises en 2018

500 salariés et plus	8,5 ans
100 à 499 salariés	5,5 ans
20 à 99 salariés	4 ans
1 à 19 salariés	5 ans
Ensemble	6,5 ans

Source I+C

Evolution de l'ancienneté moyenne



Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

2018

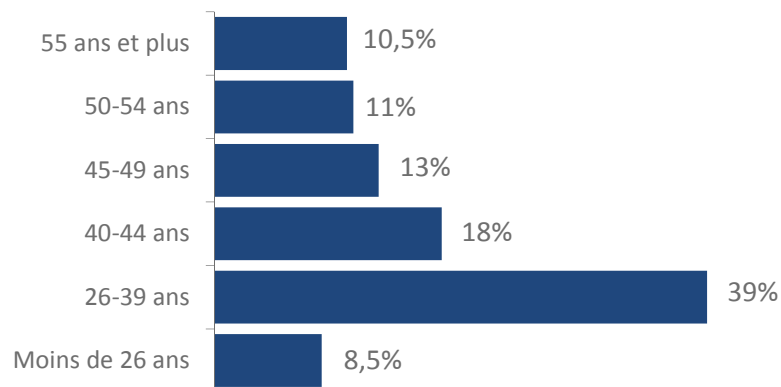
6,5 ans

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

2. Selon l'âge des salariés

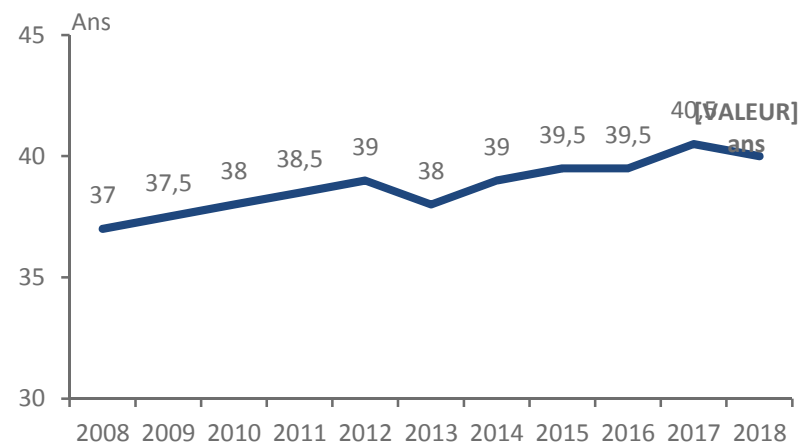
L'âge moyen des salariés se réduit légèrement en 2018 pour s'établir à 40 ans, soit six mois de moins qu'en 2017.
Les salariés des plus grandes entreprises sont, en moyenne, plus âgés que leurs confrères des autres strates.

Répartition des effectifs salariés
selon leur âge



Source I+C

Evolution de l'âge moyen



Source I+C

Détail de l'âge moyen selon
la taille des entreprises en 2018

500 salariés et plus	41,5 ans
100 à 499 salariés	38,5 ans
20 à 99 salariés	38 ans
1 à 19 salariés	39 ans
Ensemble	40 ans

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

2018

37,5 ans

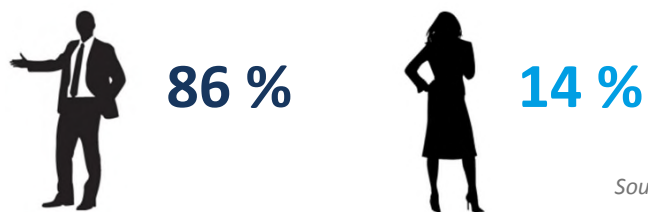
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

3. Selon le sexe des salariés

Les effectifs masculins demeurent très majoritaires au sein des entreprises de la branche. Les hommes représentent en effet 86 % des salariés présents au 31 décembre 2018.

Le taux de féminisation reste plus limité au sein des entreprises de taille intermédiaire.

Répartition des effectifs salariés
selon leur sexe



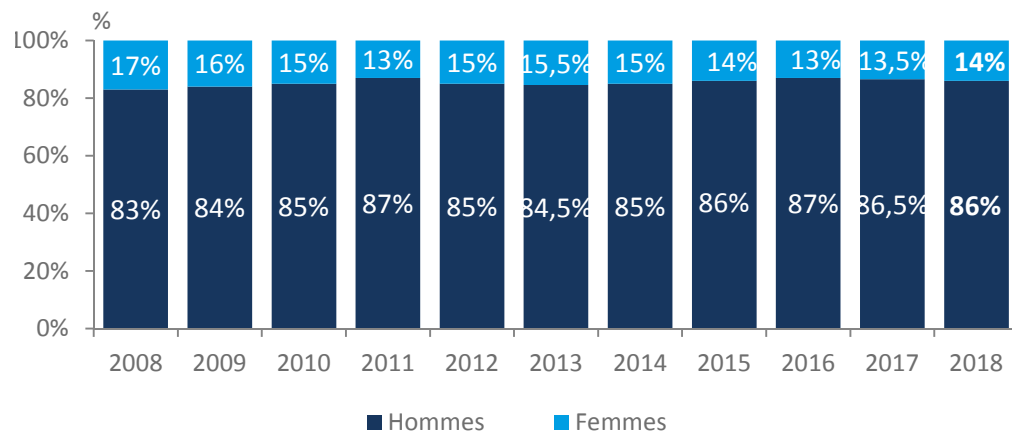
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
500 salariés et plus	83 %	17 %	100 %
100 à 499 salariés	89 %	11 %	100 %
20 à 99 salariés	90 %	10 %	100 %
1 à 19 salariés	87 %	13 %	100 %
Ensemble	86 %	14 %	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2008 à 2018



Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

Hommes	Femmes	Ensemble
65 %	35 %	100 %

Source I+C

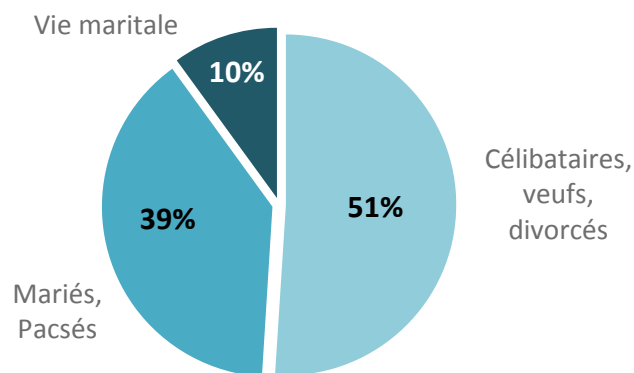
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

4. Selon la situation familiale des salariés

La répartition des salariés selon leur situation familiale évolue légèrement en 2018.

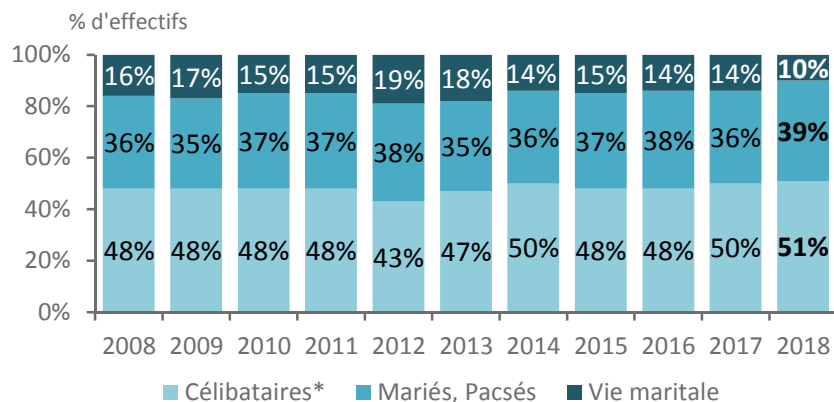
Les salariés vivant seuls (célibataires, veufs, divorcés) représentent plus de la moitié des effectifs totaux. Ce taux s'avère franchement plus élevé au sein des plus grandes structures.

Répartition des effectifs salariés
selon leur situation familiale



Source I+C

Rappel des répartitions de 2008 à 2018



* Célibataires, veufs, divorcés

Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Célibataires*	Mariés Pacsés	Maritale	Ensemble
500 salariés et plus	63 %	30 %	7 %	100 %
100 à 499 salariés	48 %	42 %	10 %	100 %
20 à 99 salariés	36 %	51 %	13 %	100 %
1 à 19 salariés	28 %	54 %	18 %	100 %
Ensemble	51 %	39 %	10 %	100 %

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

Célibataires*	Mariés Pacsés	Maritale	Ensemble
39 %	42 %	19 %	100 %

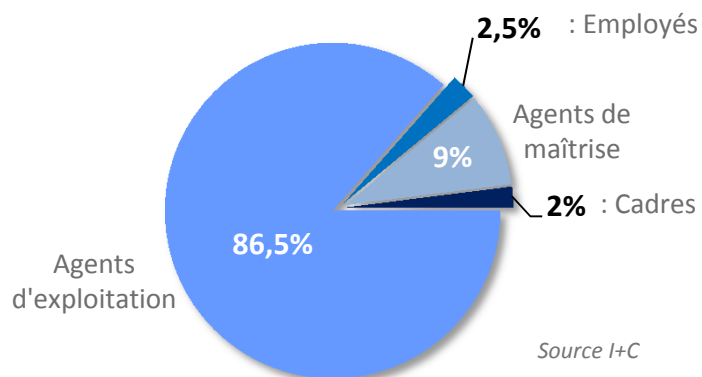
Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

5. Selon la catégorie professionnelle des salariés

La part des agents d'exploitation s'est renforcée entre 2017 et 2018 : ils représentent désormais 86,5 % de l'ensemble des effectifs..

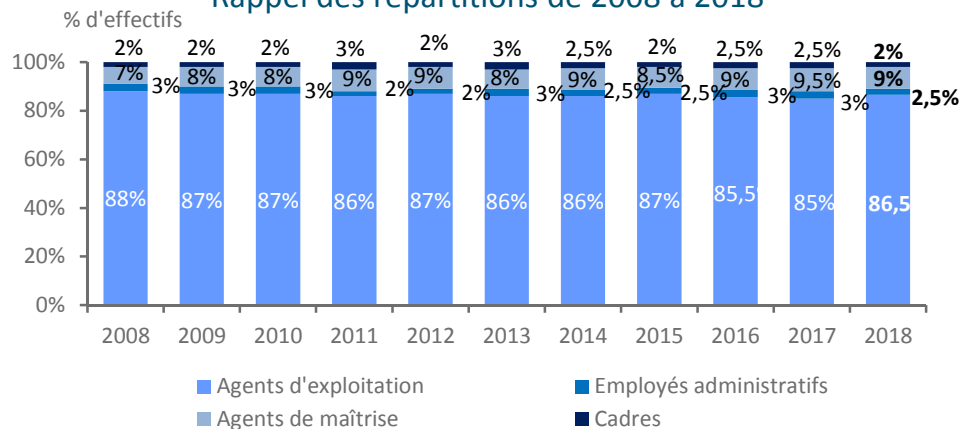
Répartition des effectifs salariés
selon leur catégorie professionnelle



Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
500 salariés et plus	85 %	1 %	12 %	2 %	100 %
100 à 499 salariés	89 %	2 %	7 %	2 %	100 %
20 à 99 salariés	88 %	4 %	6 %	2 %	100 %
1 à 19 salariés	82 %	7 %	5 %	6 %	100 %
Ensemble	86,5 %	2,5 %	9 %	2 %	100 %

Rappel des répartitions de 2008 à 2018



Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
26 %	39 %	15 %	20 %	100 %

Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

5. Selon la catégorie professionnelle des salariés

Taux d'encadrement de proximité moyen

2015	2016	2017	2018
9,5 %	9,5 %	10,5 %	10 %

Source I+C

Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

2018
18 %

Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

6. Détail des effectifs concernant les agents d'exploitation

	2018
Filière surveillance	59 %
<i>dont :</i>	
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	5 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	40 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	8 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	3,5 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	1,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	0,5 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	0,5 %
Filière distribution	9 %
<i>dont :</i>	
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	2 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	1,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	5,5 %
Filière télésurveillance	7 %
<i>dont :</i>	
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	5,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	1,5 %
Filière prévention de l'incendie	18 %
<i>dont :</i>	
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	15 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	3 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	5 %
<i>dont :</i>	
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	< 0,5 %
Autres	2 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

Les agents d'exploitation selon les coefficients de la convention collective

Détail selon le sexe des salariés

	hommes	Femmes	Ensemble
Filière surveillance	61 %	49 %	59 %
<i>dont :</i>			
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	5 %	6 %	5 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	41 %	33 %	40 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	8 %	5 %	8 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	4 %	3,5 %	3,5 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	2 %	1 %	1,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	0,5 %	<0,5 %	0,5 %
Filière distribution	10 %	2 %	9 %
<i>dont :</i>			
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	2 %	< 0,5 %	2 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	2 %	< 0,5 %	1,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	6 %	2 %	5,5 %
Filière télésurveillance	6 %	13 %	7 %
<i>dont :</i>			
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	5 %	11 %	5,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	1 %	2 %	1,5 %
Filière prévention de l'incendie	19 %	9 %	18 %
<i>dont :</i>			
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	15,5 %	8 %	15 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	3,5 %	1 %	3 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	3 %	18 %	5 %
<i>dont :</i>			
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	ND	ND	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	ND	ND	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	ND	ND	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	ND	ND	0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	ND	ND	0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	ND	ND	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	ND	ND	< 0,5 %
Autres	1 %	9 %	2 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %	100 %	100 %

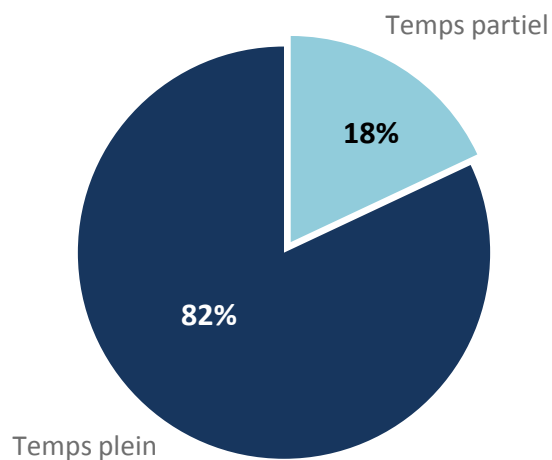
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Le recours au temps partiel apparaît inchangé à un an d'intervalle. En effet, ce type de poste concerne toujours 18 % des salariés présents au 31 décembre 2018.

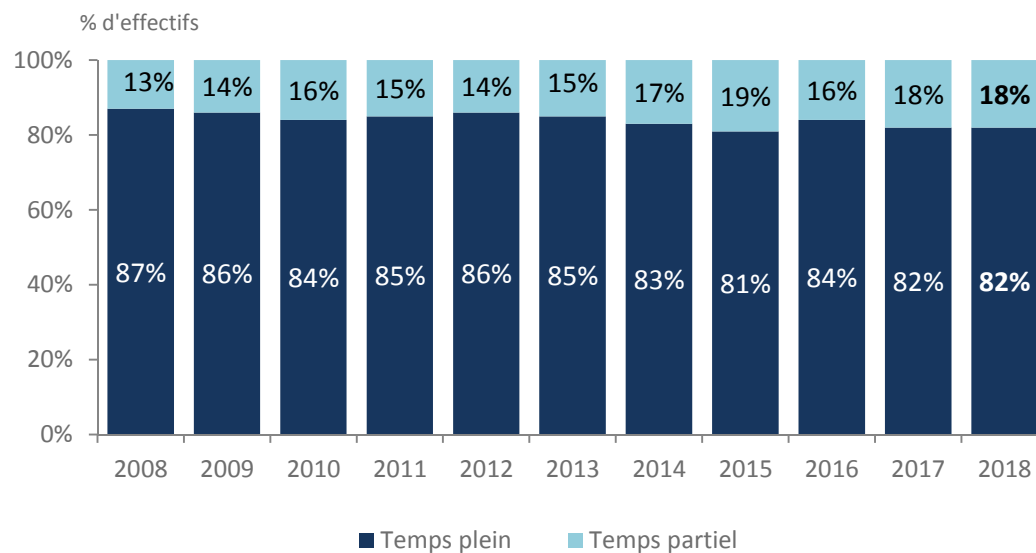
L'essentiel des salariés (82 %) présents fin 2018 occupent un poste à temps plein.

Répartition des effectifs salariés
selon la durée des contrats



Source I+C

Rappel des répartitions de 2008 à 2018

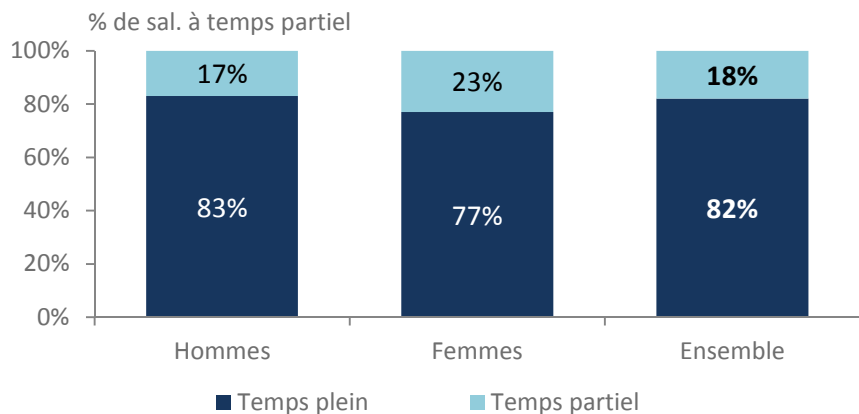


Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Détail selon le sexe des salariés



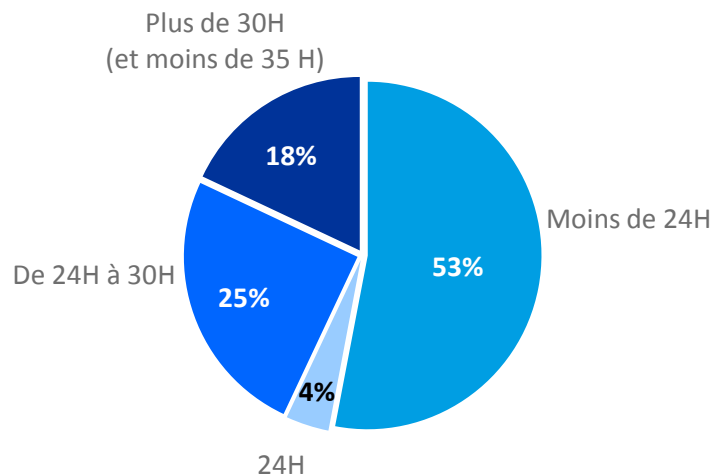
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
500 salariés et plus	88 %	12 %	100 %
100 à 499 salariés	82 %	18 %	100 %
20 à 99 salariés	72 %	28 %	100 %
1 à 19 salariés	75 %	25 %	100 %
Ensemble	82 %	18 %	100 %

Source I+C

Répartition des salariés à temps partiel selon la durée de travail hebdomadaire



Détail pour les spécialistes télésurveillance
(basé sur l'échantillon répondant)

Temps plein	Temps partiel	Ensemble
96 %	4 %	100 %

Source I+C

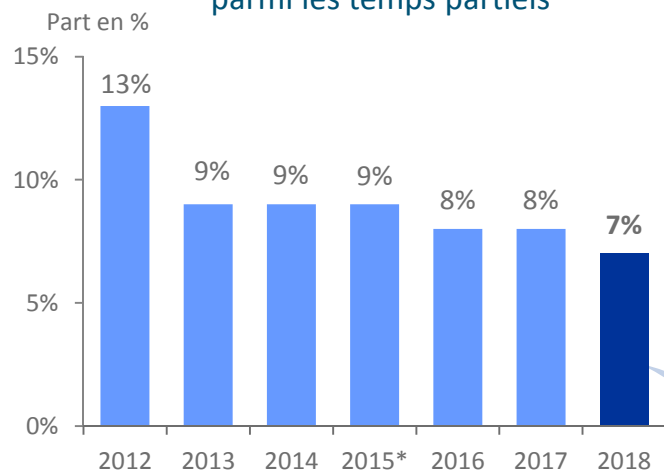
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.18

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Les salariés de moins de 26 ans représentent 7 % des temps partiels. Ainsi, 15 % des jeunes salariés sont à temps partiel, soit un taux légèrement inférieur à celui observé pour l'ensemble des salariés (18 %).

La part des salariés de 50 ans et plus parmi les temps partiels s'établit à 14 % en 2018. Ainsi, 12 % des seniors sont à temps partiel, contre 18 % toutes strates d'âge confondues.

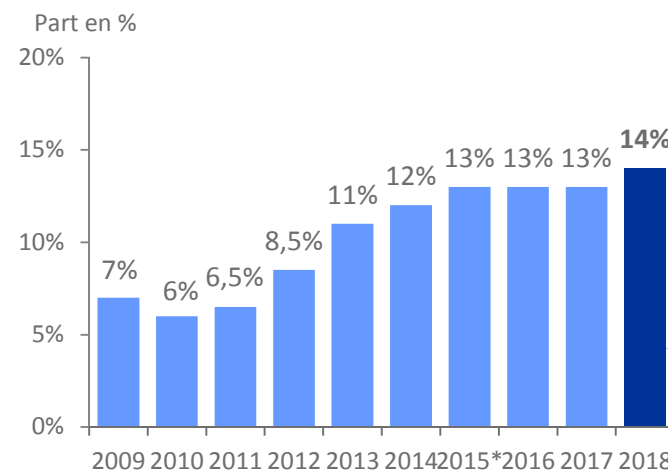
Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **15 %** des salariés de moins de 26 ans
(**17 %** en 2017)

Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **12 %** des salariés âgés de 50 ans et plus
(**10 %** en 2017)

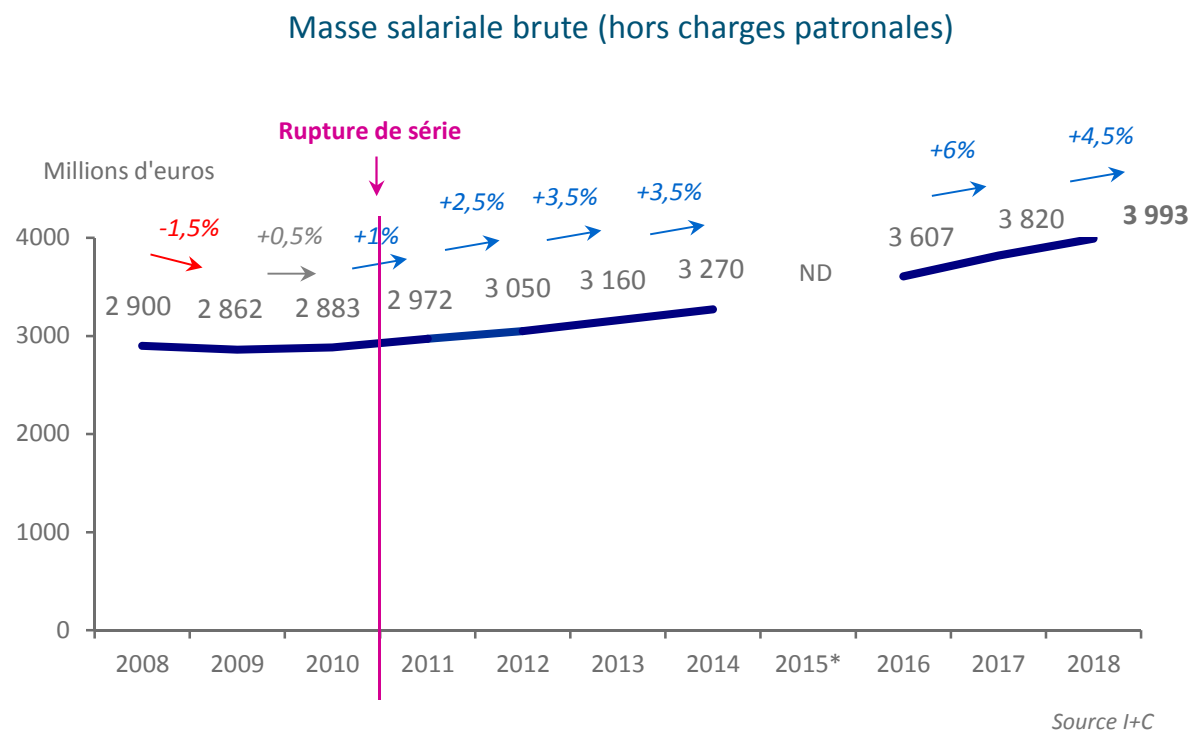
Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

III : Les rémunérations

1. Masse salariale et charges patronales

a. Masse salariale 2018



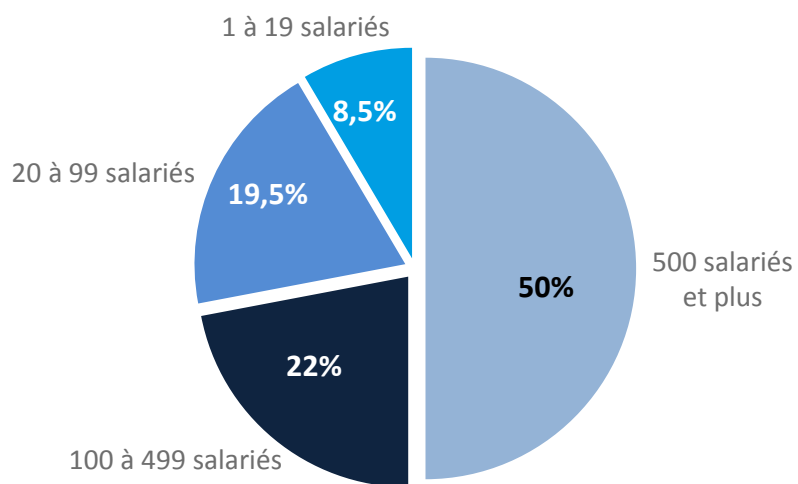
*NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : la masse salariale brute n'a pas pu être estimée pour l'année 2015

III : Les rémunérations

1. Masse salariale et charges patronales

b. Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles

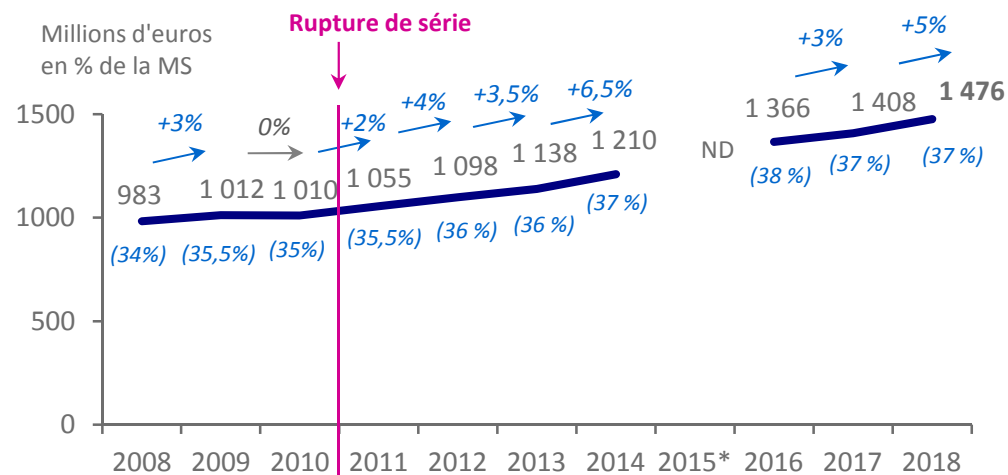
Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles



Source I+C

c. Charges patronales

Evolution du montant des charges patronales



Source I+C

*NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les charges patronales n'ont pas pu être estimées pour l'année 2015

III : Les rémunérations

2. Rémunérations

- a. Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales (hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein

▪ Agents d'exploitation

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018
Coefficient 120	1 500	1 500	1 570	1 600	1 610	1 630	1 660	1 480	1 670	1 660	1 740
Coefficient 130	1 550	1 550	1 610	1 650	1 670	1 670	1 700	1 490	1 710	1 710	1 790
Coefficient 140	1 600	1 605	1 650	1 680	1 700	1 760	1 750	1 550	1 750	1 740	1 850
Coefficient 150	1 725	1 725	1 710	1 750	1 790	1 830	1 900	1 620	1 900	1 920	2 050

Source I+C

▪ Agents de maîtrise et cadres

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018
Agents de maîtrise	2 250	2 250	2 300	2 350	2 300	2 360	2 400	1 970	2 410	2 320	2 540
Cadres	3 600	3 750	4 000	3 900	3 800	3 820	4 640	2 880	4 410	4 510	4 680

Source I+C

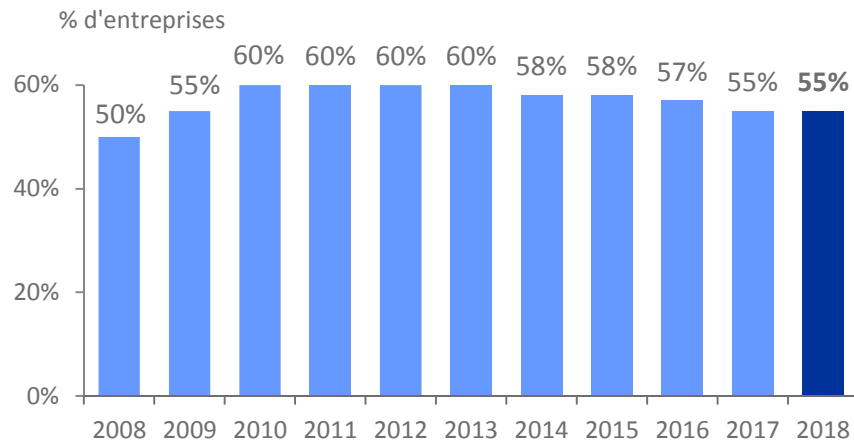
* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les salaires moyens en 2015 ne peuvent pas être comparés à ceux affichés les années précédentes.

III : Les rémunérations

2. Rémunérations

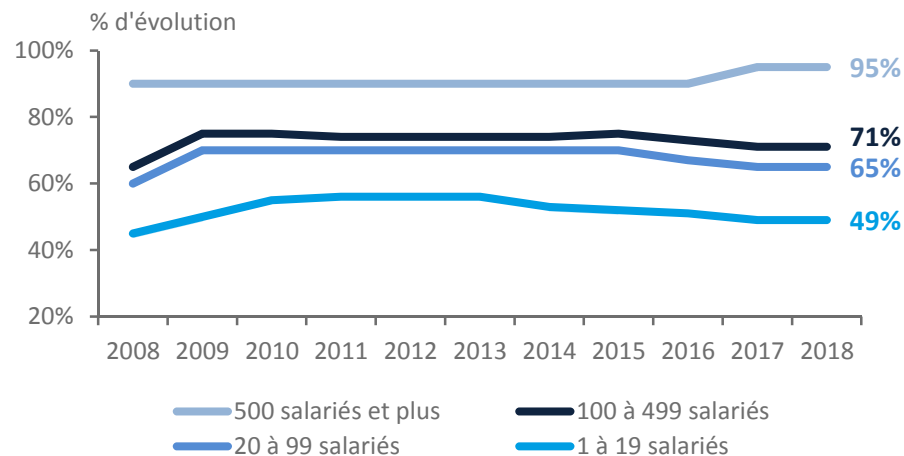
b. Rémunérations des astreintes

Pourcentage d'entreprises qui rémunèrent les astreintes



Source I+C

Détail par taille d'entreprises



Source I+C

Modes de rémunérations des astreintes
(% d'entreprises)

Indemnité forfaitaire mensuelle	20 %
Indemnité forfaitaire par période d'astreintes	70 %
Rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en % des heures de travail effectifs	25 %
Ensemble	115 %

Source I+C

En 2018, toujours 55 % des entreprises ont rémunéré les astreintes.

Ce taux est nettement plus élevé au sein des plus grandes structures.

Dans 70 % des cas, la rémunération des astreintes relève d'une indemnité forfaitaire par période d'astreintes.

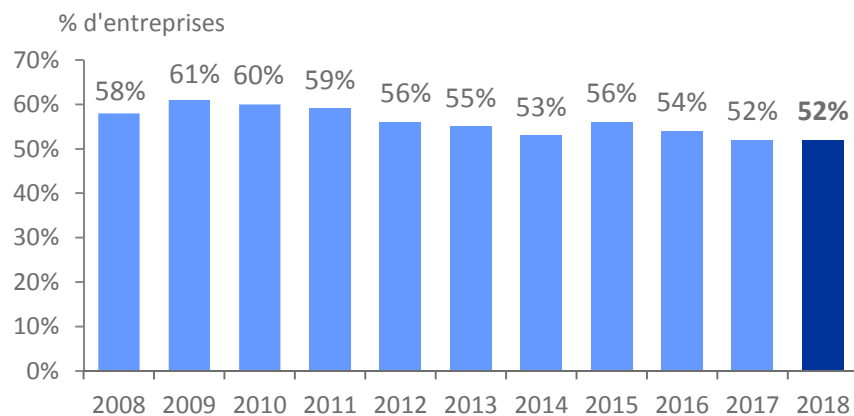
III : Les rémunérations

2. Rémunérations

c. Indemnisation pour l'entretien des tenues

Une majorité d'entreprises (52 %) indemnisent leurs salariés pour l'entretien des tenues.
Toutes les majors ayant participé à l'enquête pratiquent ce type d'indemnisation.

Pourcentage d'entreprises versant une indemnisation
pour l'entretien des tenues



Source I+C

Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus	100 %
100 à 499 salariés	60 %
20 à 99 salariés	50 %
1 à 19 salariés	51 %
Ensemble	52 %

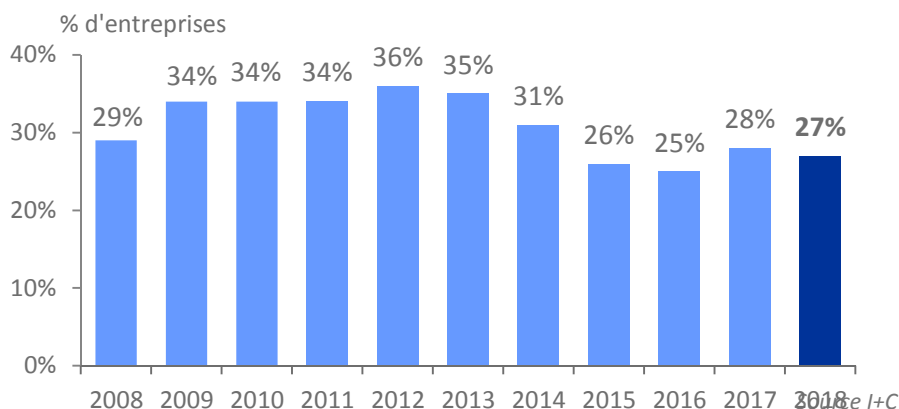
Source I+C

IV : Les conditions de travail

1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail

La part des entreprises disposant d'un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail évolue à la marge en 2018 : 27 % des entreprises sont concernées cette année. Il s'agit essentiellement d'accords d'annualisation. Ce ratio demeure corrélé à la taille des sociétés.

Pourcentage d'entreprises ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail

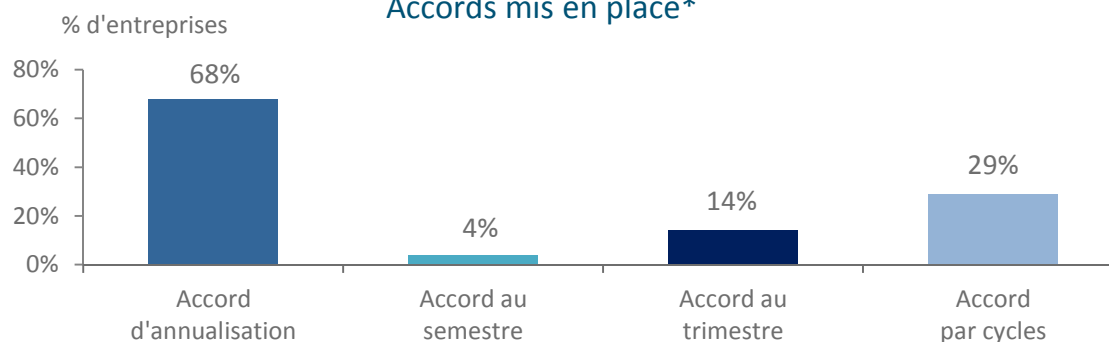


Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus	100 %
100 à 499 salariés	70 %
20 à 99 salariés	39 %
1 à 19 salariés	17 %
Ensemble	27 %

Source I+C

Accords mis en place*



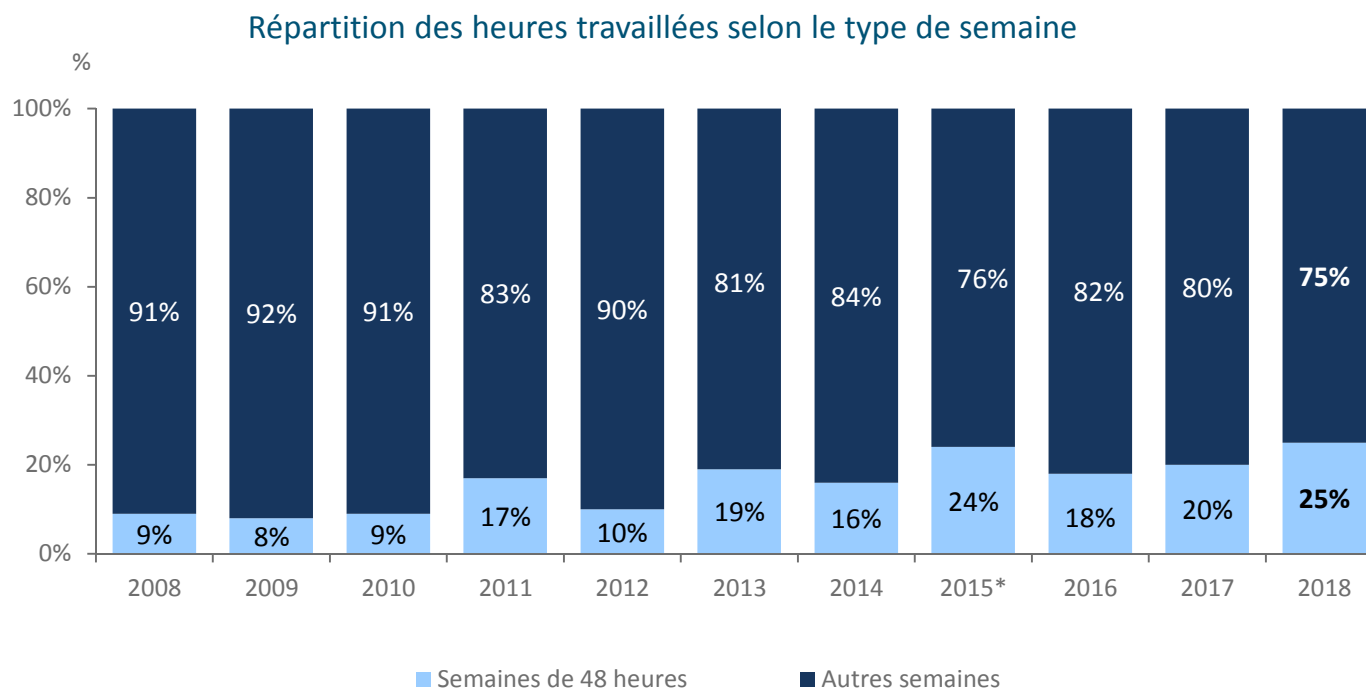
Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

IV : Les conditions de travail

2. Répartition des heures travaillées selon le type de semaine

La part des heures travaillées en semaine de 48 heures augmente à nouveau en 2018 et représente alors un quart de l'ensemble heures travaillées.



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : répartition reprise de l'année 2014

IV : Les conditions de travail

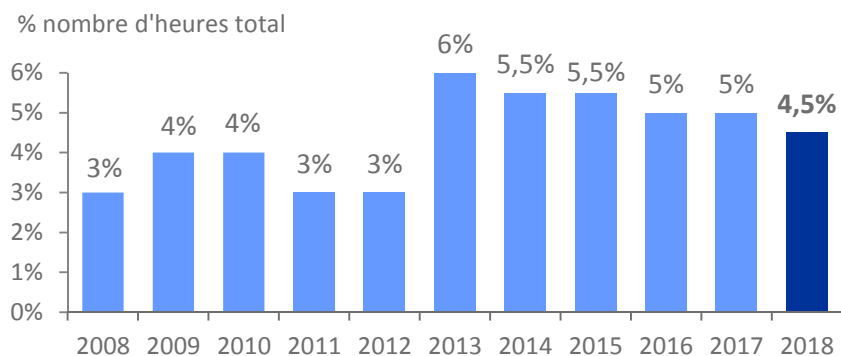
3. Heures supplémentaires et heures de nuit

La part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures diminue quelque peu en 2018 : 4,5 % contre 5 % en 2016-2017.

Cet indicateur demeure plus restreint au sein des plus grandes entreprises.

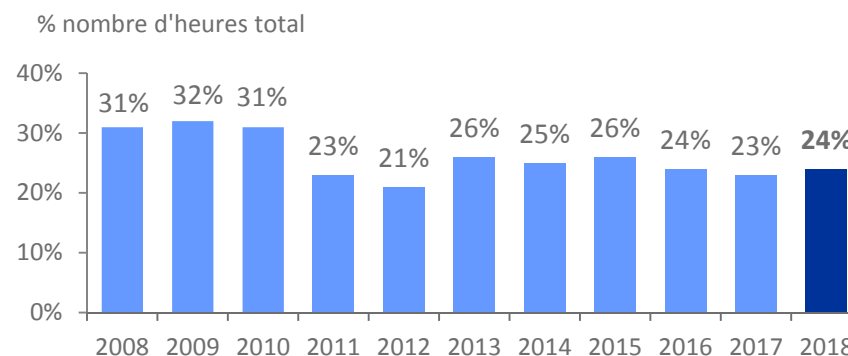
La part des heures de nuit (21H00 - 6H00) dans le nombre d'heures s'établit à 24 % en 2018.

Part des heures supplémentaires
dans le nombre d'heures total



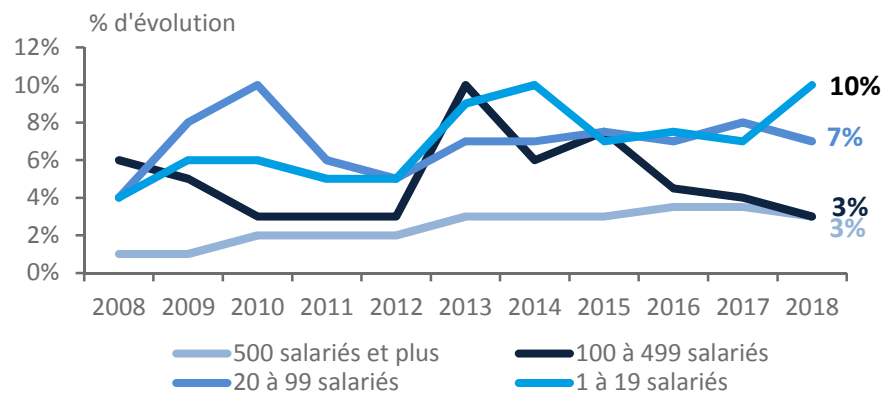
Source I+C

Part des heures de nuit (21H00 – 6H00)
dans le nombre d'heures total



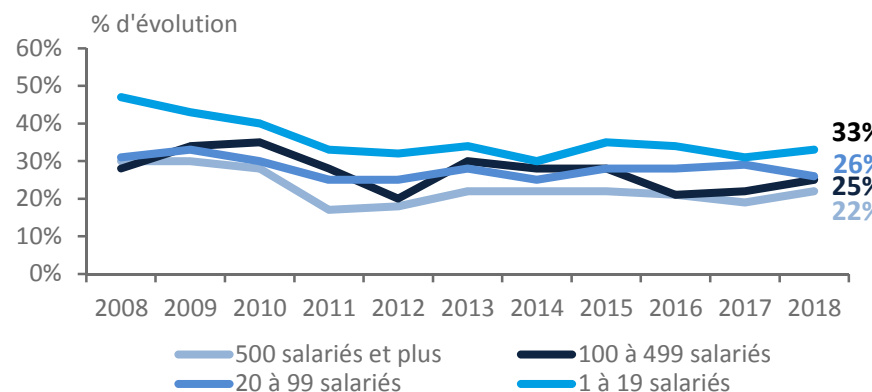
Source I+C

Détail par taille d'entreprises



Source I+C

Détail par taille d'entreprises



Source I+C

IV : Les conditions de travail

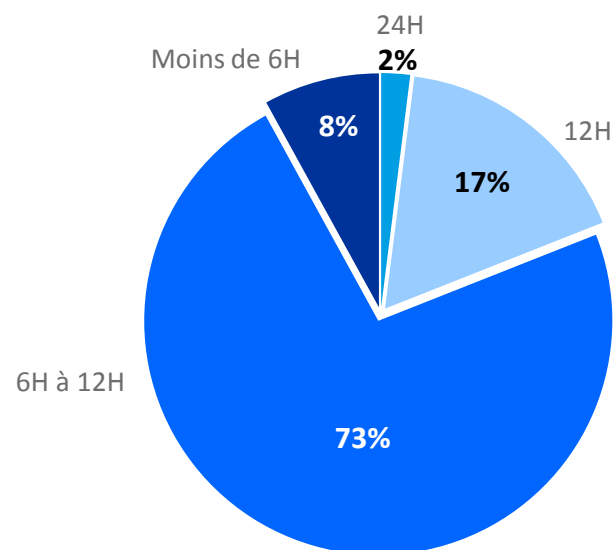
4. Durée des vacances

a. Vacances



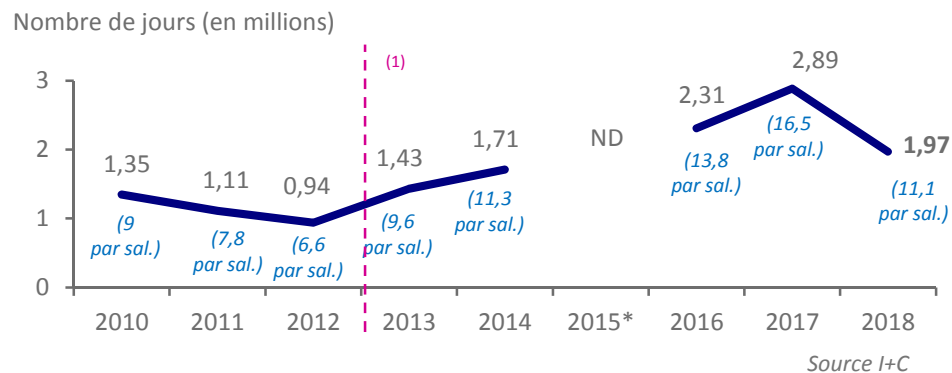
Compte tenu du faible taux de participation à cette question, cet indicateur est donné à titre indicatif

Répartition des effectifs selon la durée des vacances

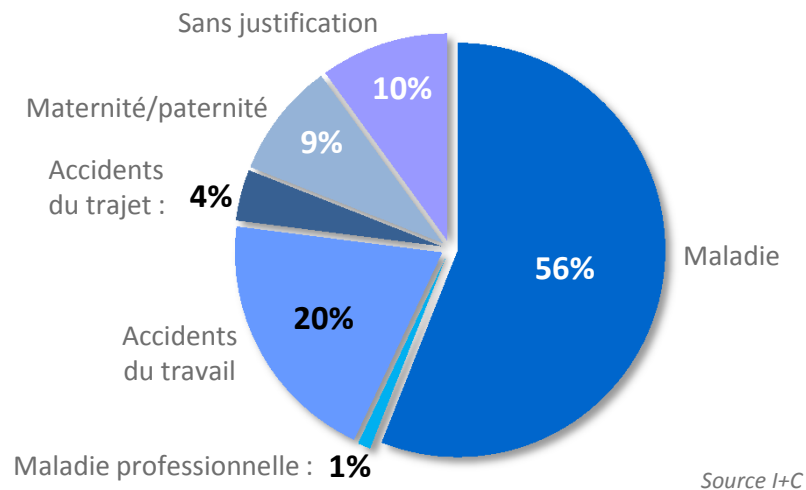


V : L'absentéisme

Nombre total de jours d'absences



Répartition des jours d'absence selon les motifs



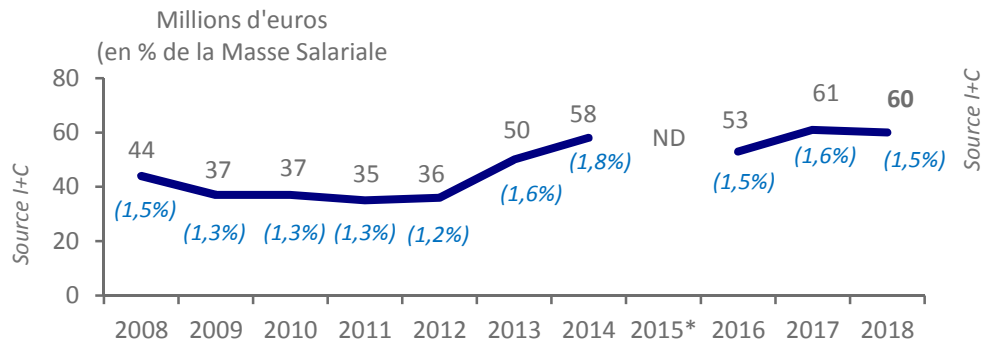
⁽¹⁾ Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2013

* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés : les indicateurs d'absentéisme n'ont pas pu être estimés en 2015.

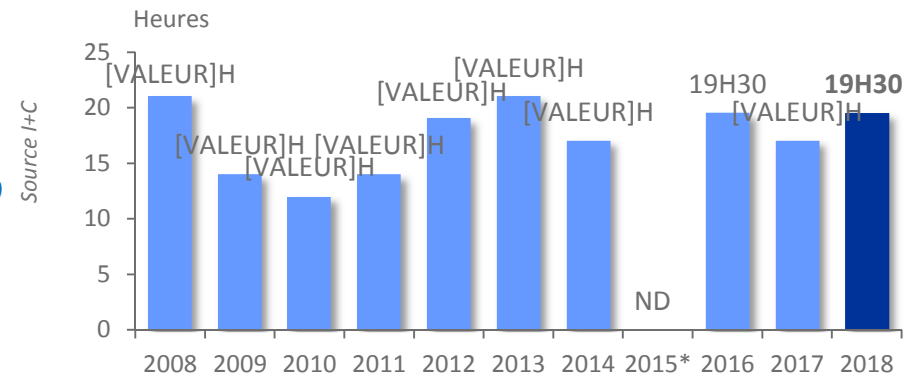
VI : La formation professionnelle

1. Le plan de formation

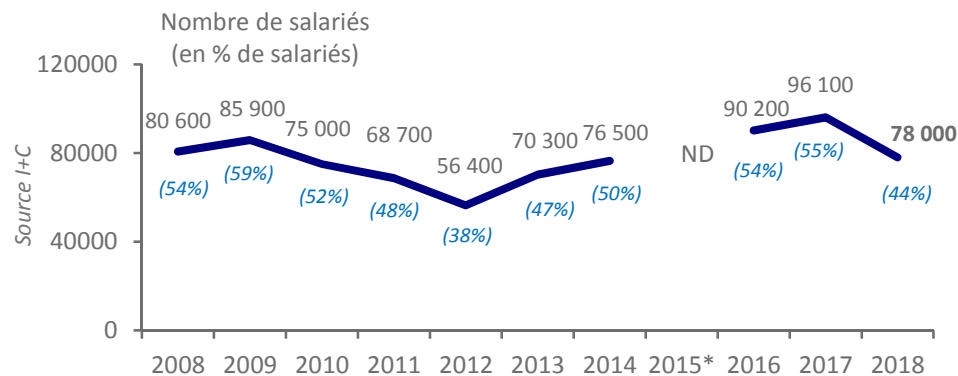
Evolution des dépenses au titre du plan de formation
(hors alternance et C.I.F.)



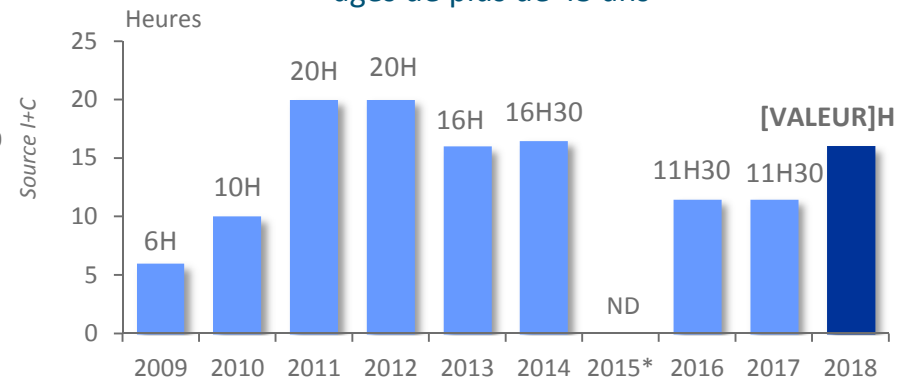
Evolution de la durée moyenne des formations
(en nombre d'heures par salarié)



Evolution des effectifs salariés concernés



Durée moyenne de formation pour les salariés
âgés de plus de 45 ans

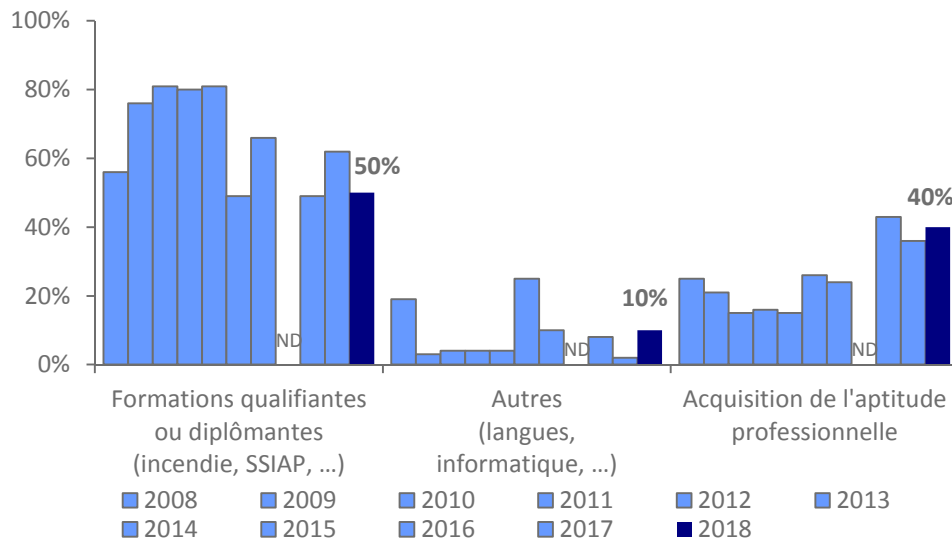


NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les indicateurs de la formation professionnelle n'ont pas pu être estimés pour l'année 2015.

VI : La formation professionnelle

1. Le plan de formation

Répartition des dépenses de formation



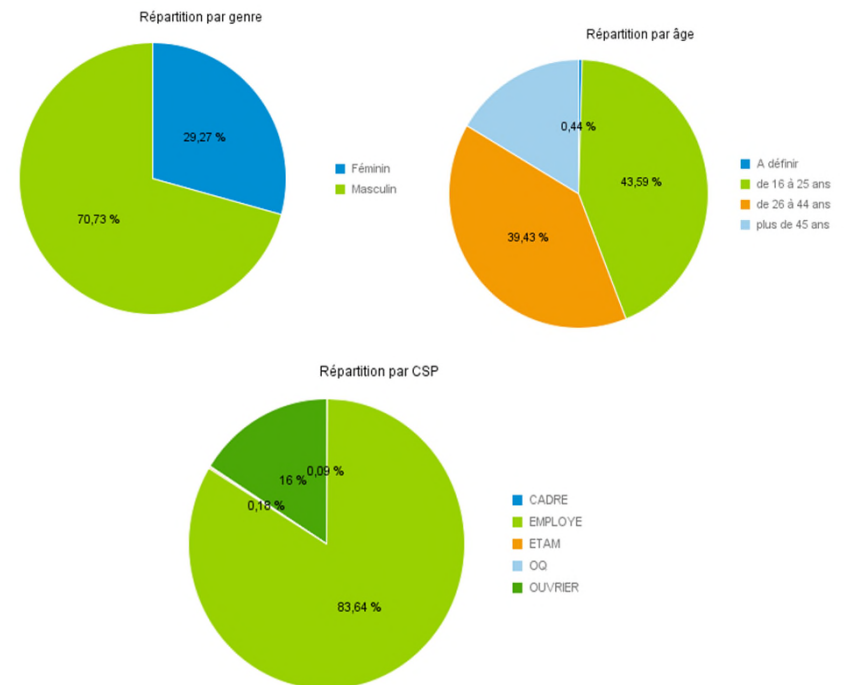
Source I+C

2. POE

Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)

Source OPCALIA

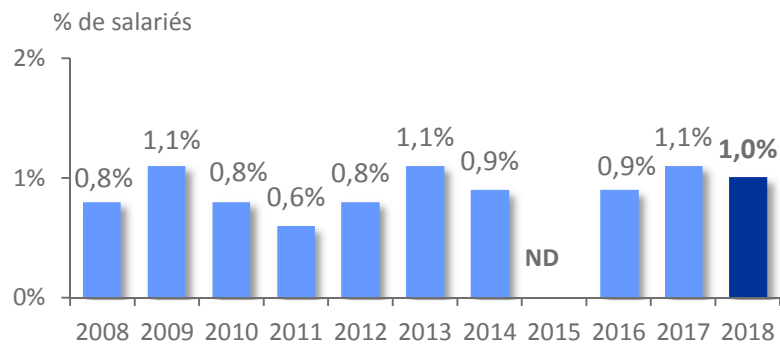
1 131 bénéficiaires ayant terminé
leur formation en 2018



VI : La formation professionnelle

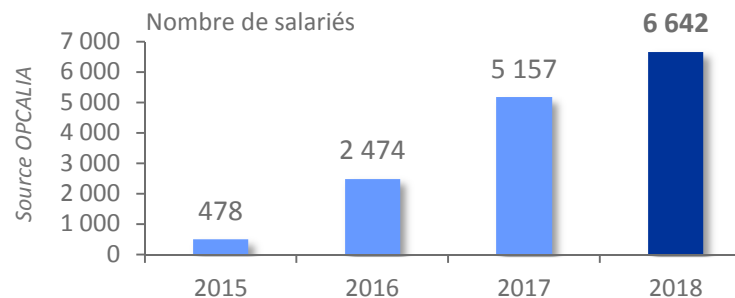
3. Les CIF, CPF, contrats et périodes de professionnalisation

Effectifs salariés concernés
par le Congé Individuel de Formation (CIF)
(% des effectifs de la profession)



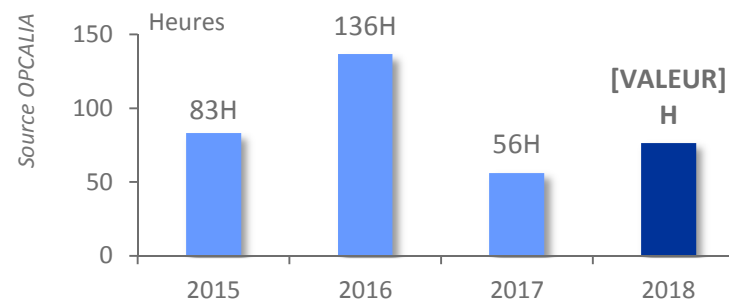
Source I+C

Nombre de salariés concernés
par le CPF (remplacement du DIF)



Source OPCALIA

Durée moyenne des CPF

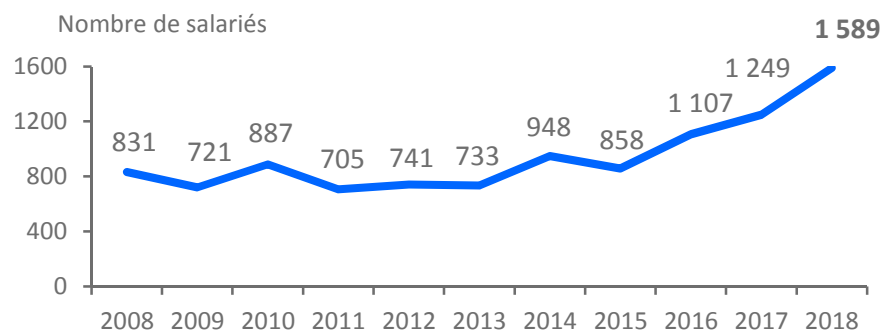


Source OPCALIA

VI : La formation professionnelle

3. Les CIF, CPF, contrats et périodes de professionnalisation

Nombre de salariés concernés
par le contrat de professionnalisation

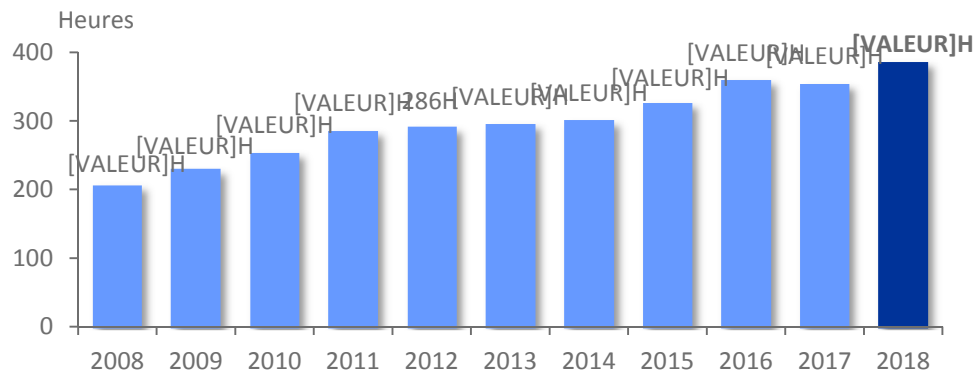


Source OPCALIA

52% des bénéficiaires sont des jeunes
de moins de **26 ans**

Source OPCALIA

Durée moyenne des contrats de professionnalisation



Source OPCALIA

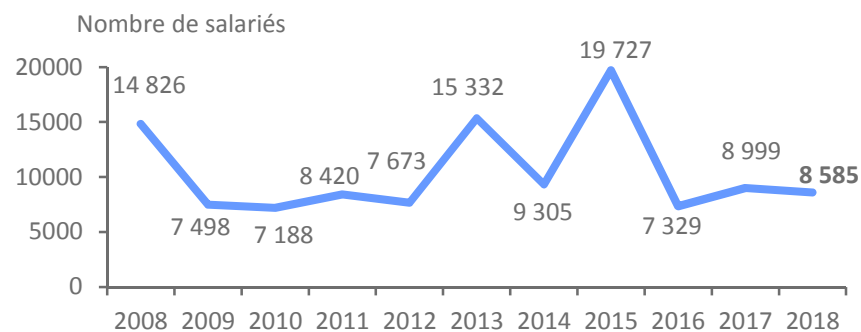
Le nombre de contrats de professionnalisation réalisés progresse sensiblement en 2018 : 1 589, soit 27 % de plus qu'en 2017.

Dans le même temps, la durée moyenne des contrats de professionnalisation s'est allongée.

VI : La formation professionnelle

3. Les CIF, CPF, contrats et périodes de professionnalisation

Nombre de salariés concernés
par les périodes de professionnalisation



Source OPCALIA

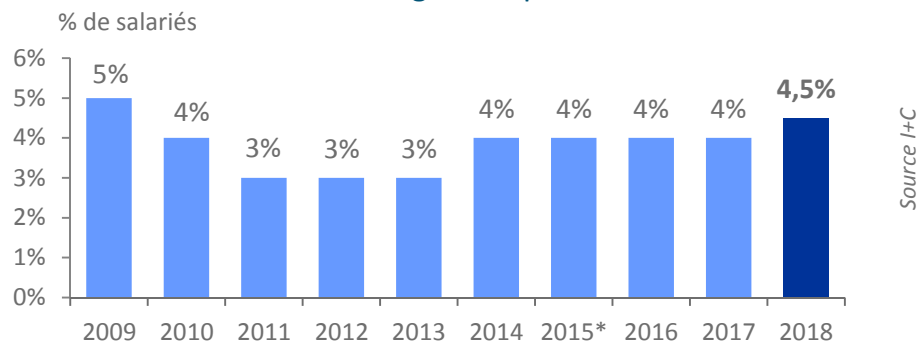
Le nombre de salariés concernés par des périodes de professionnalisation, très élevé en 2015, reste plus limité depuis 2016. En 2018, 8 585 salariés ont été concernés par les périodes de professionnalisation.

VII : Evolution de carrière

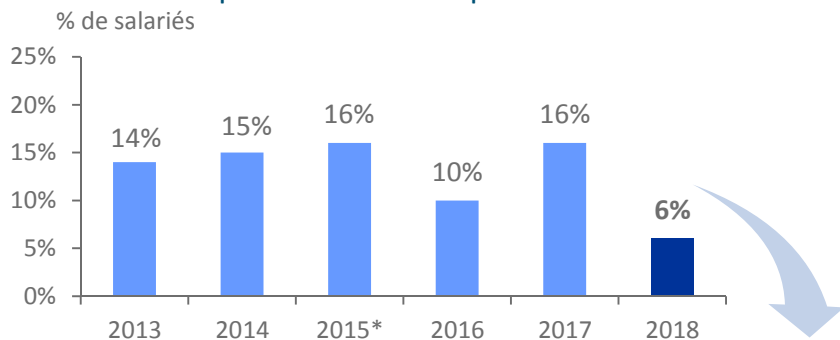
1. Promotion

En 2018, 4,5 % des salariés ont été promus dans une catégorie supérieure, soit une légère augmentation en un an. Ces promotions sont désormais un peu moins fréquemment attribuées aux jeunes salariés : 3 % pour les moins de 26 ans, contre 3,5 % pour les salariés de 45 ans et plus.

Part des salariés promus
dans une catégorie supérieure

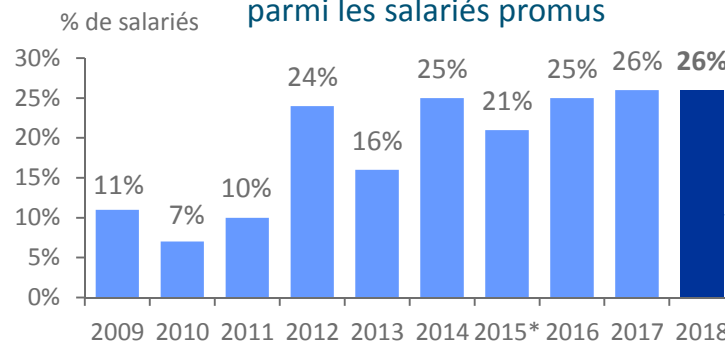


Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **3 %** de l'ensemble
des salariés âgés de moins de 26 ans

Part des salariés âgés de 45 ans et plus
parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **3,5 %** de l'ensemble
des salariés âgés de 45 ans et plus

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

Source I+C

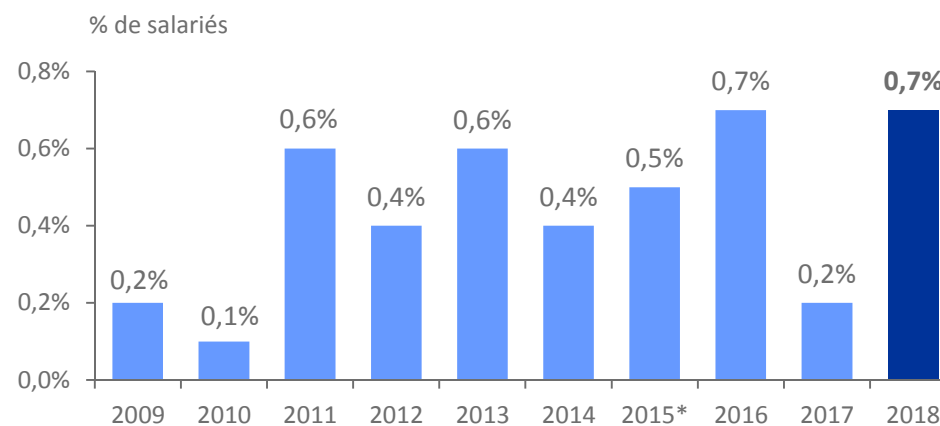
Source I+C

VII : Evolution de carrière

2. Bilan de compétences

Le nombre de bilans de compétences se renforce en un an mais reste limité : 0,7 % des salariés en 2018.

Effectif salarié ayant réalisé un bilan de compétences
(en faveur des salariés de 50 ans et plus)



Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

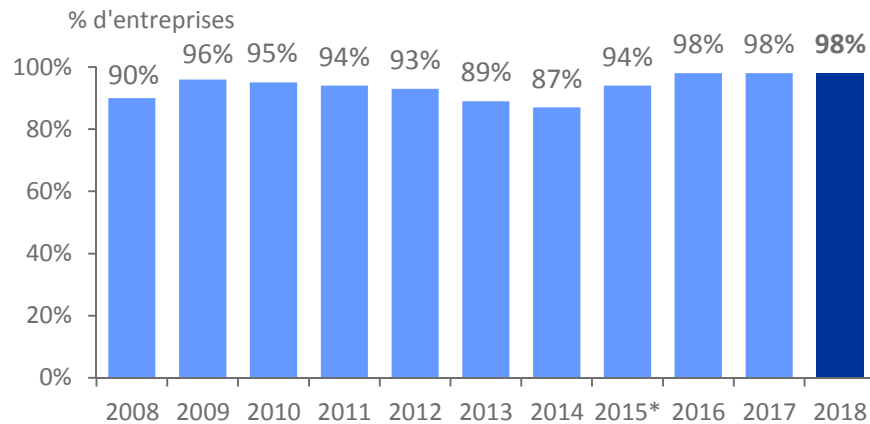
VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance

1. Régime de prévoyance

La part des entreprises de la profession proposant un régime de prévoyance demeure proche du maximum en 2018 : 98 % des entreprises sont dans ce cas.

L'AG2R est proposée dans près de huit entreprises concernées sur dix.

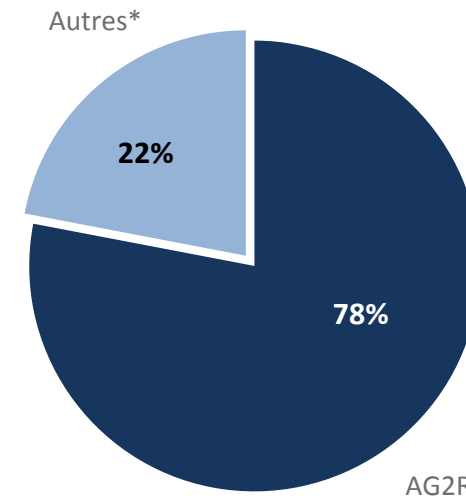
Entreprises proposant un régime de prévoyance



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

Régimes de prévoyance proposés



Source I+C

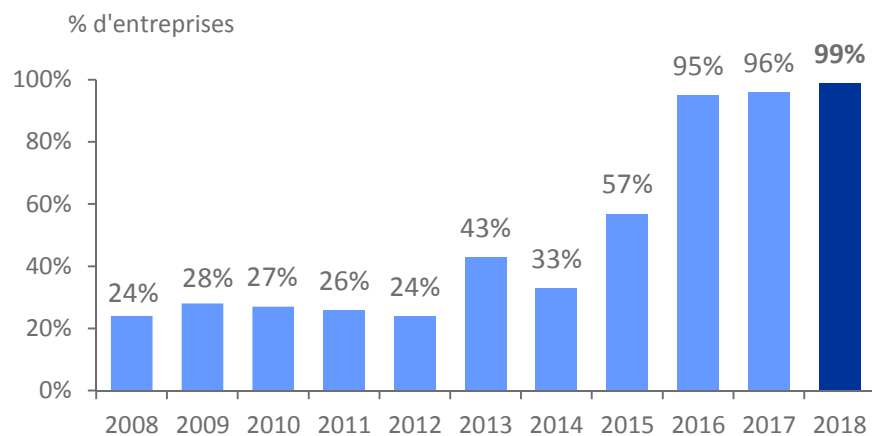
** ALLIANZ, AXA, GAN, HUMANIS, IPSEC, MALAKOFF MEDERIC,...

VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance

2. Régime de couverture des frais de santé

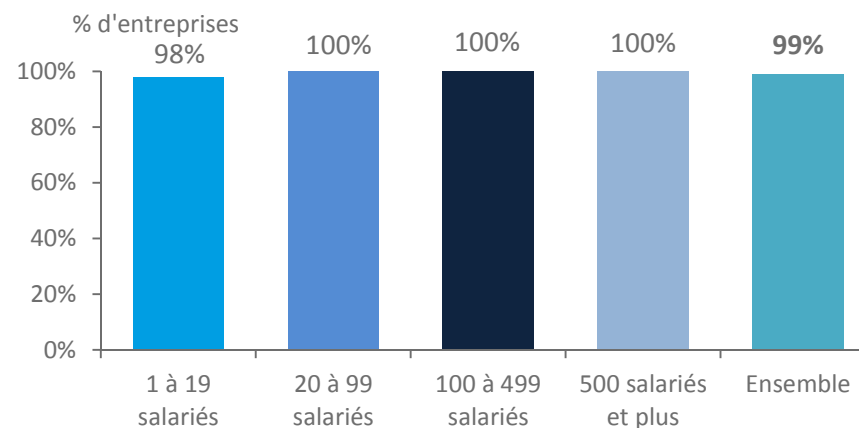
La quasi-totalité des entreprises proposent un régime de couverture des frais de santé en 2018.

Entreprises proposant un régime
de couverture des frais de santé



Source I+C

Détail selon la taille des entreprises



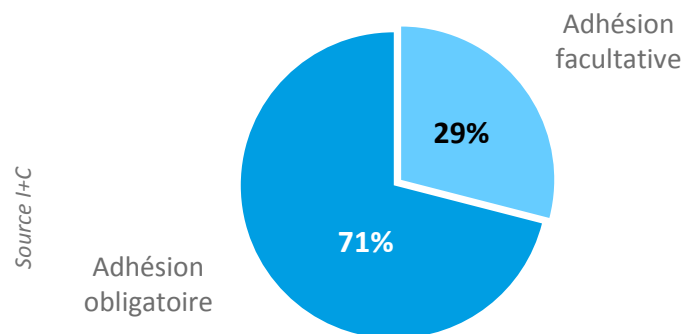
Source I+C

VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance

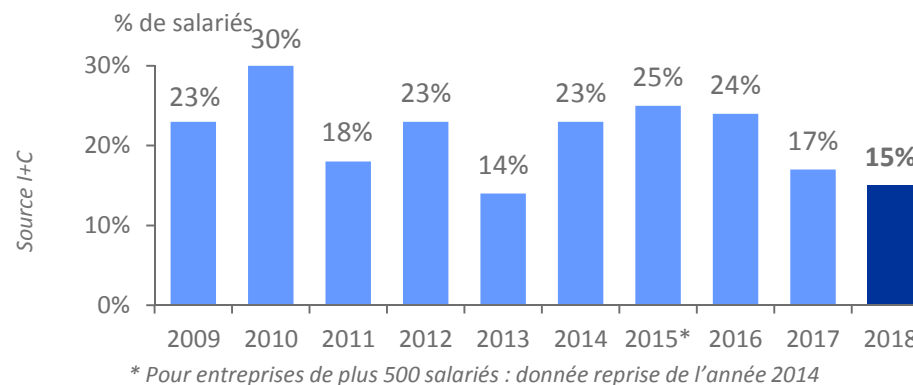
2. Régime de couverture des frais de santé

L'adhésion à ce régime de couverture des frais de santé est obligatoire dans plus de 70 % des cas en 2018. Dans une large majorité des entreprises, le régime prévoit une couverture familiale optionnelle et dans plus d'un tiers des entreprises, le régime prévoit également une couverture individuelle seule.

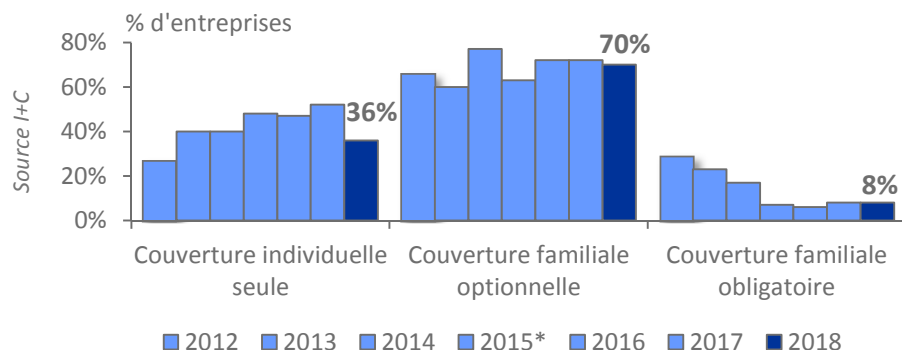
Type d'adhésion proposé pour le régime de couverture des frais de santé



Entreprises demandant une ancienneté minimum pour bénéficier de ce régime de couverture des frais de santé

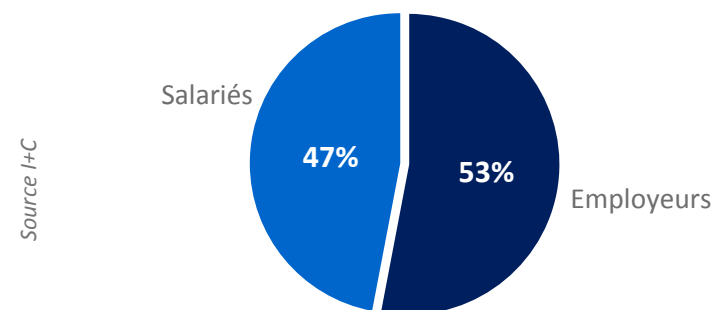


Type de couverture des frais de santé proposé



* Donnée basée sur l'échantillon répondant

Répartition de la prise en charge de la cotisation du régime de couverture des frais de santé



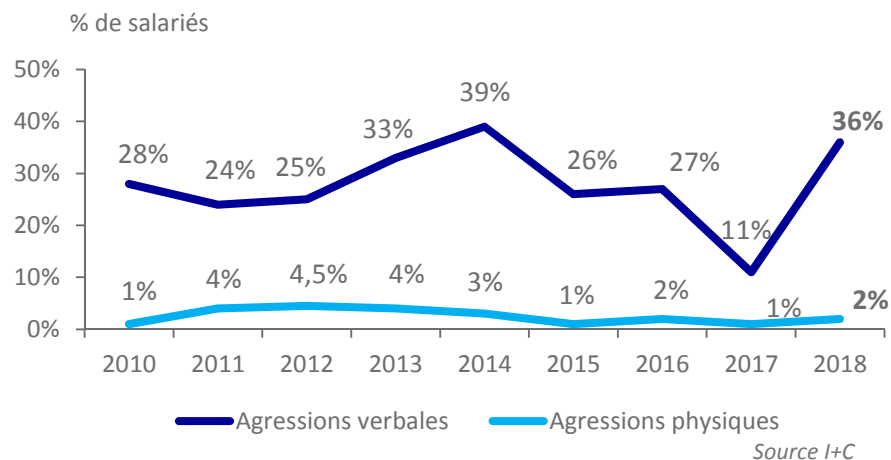
IX : Agressions

Sur l'ensemble de l'année 2018, plus d'un tiers des salariés présents en fin d'année ont été victimes d'agressions verbales et 2 % d'agressions physiques, soit des taux en très forte augmentation comparé à 2017.

Seules 2,5 % de ces agressions ont fait l'objet d'une plainte.

Nettement plus fréquentes dans les petites entreprises, les agressions y sont pourtant plus rarement suivies d'une plainte.

Agressions verbales et physiques déclarées

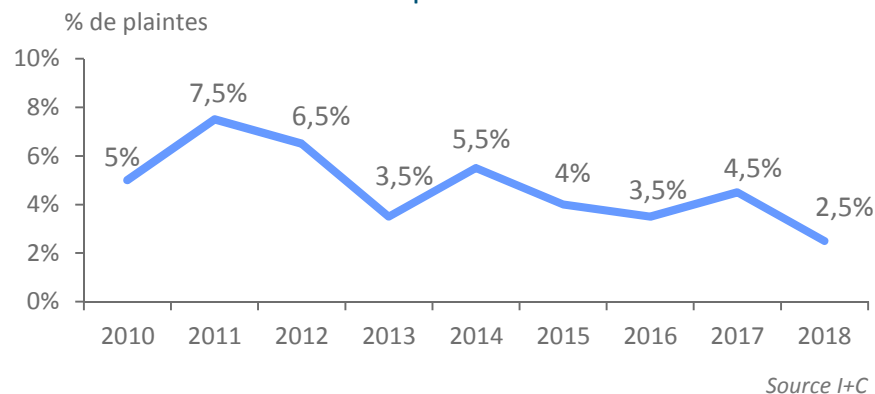


Détail selon la taille des entreprises (% de salariés présents au 31 décembre 2018)

Strates d'effectifs salariés	Agressions verbales	Agressions physiques
500 salariés et plus	0,5 %	-
100 à 499 salariés	2,5 %	< 0,5 %
20 à 99 salariés	70 %	4 %
1 à 19 salariés	250 %	15 %
Ensemble	36 %	2 %

Source I+C

Nombre d'agressions qui ont fait l'objet d'une plainte



Détail des agressions ayant fait l'objet d'une plainte selon la taille des entreprises

Strates d'effectifs salariés	% de plaintes
500 salariés et plus	3 %
100 à 499 salariés	1,5 %
20 à 99 salariés	0,5 %
1 à 19 salariés	2 %
Ensemble	2,5 %

Source I+C



Créateur de data sur-mesure

IPLUSC

14 rue Ballu - 75009 PARIS - Tél. : +33 (0)1 47 20 30 33 - Fax : +33 (0)1 47 20 84 58 - www.iplusc.com